



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 061 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 6 octobre 2006

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 octobre 2006

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

Ceux que l'épée n'a pas soumis
 Au cours de siècles de guerre,
 Quelques lâches les ont trahis
 Tels Judas, contre un salaire. [...]
 L'or anglais en eut raison. [...]
 La nation est aux mains de chenapans.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

LOI DE 2006 SUR LES DROITS D'EXPORTATION DE PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'oeuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de représenter le Nouveau Parti démocratique et les gens de Timmins—Baie James, une région dont la viabilité économique dépend énormément de l'industrie forestière et de ses produits. Je suis fier de parler de ce projet de loi en leur nom.

La Chambre des communes ressemble à un théâtre surréaliste, car chaque jour, peu importe le projet de loi dont il est question, la moitié des quelque 300 députés joue les oiseaux de malheur et voit la fin du monde partout, pendant que l'autre moitié soutient candidement que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et, bien entendu, nous nous accusons mutuellement de toutes sortes de calamités et de conduite odieuse et nous disons que l'adoption de ce projet de loi ébranlerait les fondements mêmes de notre pays.

Cela étant dit, lorsque des projets de loi présentés à la Chambre risquent d'avoir des répercussions négatives profondes, il faut les contester. Le projet de loi à l'étude a cédé à rabais les droits de notre secteur des ressources. En plus, les mesures de prédation que le gouvernement impose à nos producteurs de bois d'oeuvre qui refusent de plier et les pressions que l'on demande à la Chambre de faire peser sur notre propre industrie comptent certainement parmi les pires exemples qui se puissent trouver au cours de l'histoire de notre pays d'un gouvernement agissant à l'encontre des intérêts de la population.

Étant d'ascendance écossaise, je pense à ce que ma grand-mère dirait. Elle s'exclamerait *La nation est aux mains de chenapans*

Il y a une différence fondamentale entre le groupe de chenapans qui ont vendu l'Écosse et le groupe de chenapans qui vendent aujourd'hui notre secteur des ressources. Au moins, en Écosse, les chefs de clans qui ont vendu leur propre peuple en ont retiré de l'argent.

On nous demande, au Parlement, de payer pour que nous puissions nous vendre à bon marché. Je crois que c'est du jamais vu. On constate que les collectivités que je représente n'importent plus pour le gouvernement. Elles sont rayées de la carte politique et économique du Canada. Il s'agit entre autres de Smooth Rock Falls; Kenogami; New Liskeard, où des emplois ont été perdus; Red Rock et Ignace.

Le gouvernement leur dit de se débrouiller toutes seules parce que, après étude, l'industrie a dit au gouvernement qu'elle ne pouvait accepter cette mauvaise entente.

Qu'est-ce que le gouvernement a dit à l'industrie canadienne? Il a dit « Dommage, mais vous devez signer parce que nous signerons de toute façon ». Comme l'industrie n'a pas obtempéré, le gouvernement a proposé de nombreuses dispositions dont je parlerai dans un moment. Ces dispositions menacent en fait la viabilité économique de toute entreprise ayant le courage de s'opposer à cette trahison vénale de notre industrie primaire.

Qu'avons-nous obtenu dans cette entente? Nous donnons 1 milliard de dollars à nos concurrents qui en utiliseront 500 millions pour nous faire concurrence et pour aider les coalitions qui n'ont cessé d'intenter des poursuites judiciaires contre nous, poursuites qui ne sont que pur gaspillage. Pas un sou ne sera investi dans les collectivités forestières canadiennes qui ont subi des pertes d'emplois à cause de ce différend.

Pour acheter la paix avec les Américains, au lieu des 10 p. 100 prévus dans l'entente sur le bois d'oeuvre, le Parlement nous demande d'imposer aux producteurs canadiens des droits de 15 p. 100.

Au lieu d'un commerce équitable et ouvert, on nous donne maintenant un marché tronqué, un marché où les producteurs canadiens n'ont qu'une petite marge de manoeuvre. Si, à un moment ou à un autre, le marché se détériore, les producteurs canadiens devront faire face à des droits plus restrictifs.

Initiatives ministérielles

Quel genre d'investissements les producteurs de bois d'oeuvre sont-ils prêts à faire au Canada parce qu'ils ne peuvent augmenter leur part de marché? Le marché deviendra statique. Cet accord n'incitera pas du tout les entreprises à investir au Canada.

En fait, nous constatons que les entreprises qui investissent, qui ont des usines au Canada, se tournent vers nos voisins du sud. Je pourrais nommer plusieurs entreprises canadiennes qui s'installent déjà en Georgie, en Caroline du Nord et en Caroline du Sud parce que le climat leur convient mieux. Peut-être utiliseront-elles les 500 millions de dollars qui ont été enlevés aux entreprises canadiennes et expédiés à nos entreprises canadiennes aux États-Unis.

• (1010)

Quel genre de paix avons-nous obtenu avec cette entente? Aurions-nous cédé 1 milliard de dollars appartenant à nos producteurs pour obtenir sept années de paix? Peut-être. Cinq années? Peu probable. Trois années? Nous avons à peine 18 mois, et la disposition d'exemption au profit des Américains leur permet de mettre fin à l'entente en tout temps s'ils jugent que nous ne jouons pas selon les règles. Et devinez quoi? Au cours de la dernière semaine, les Américains ont déjà annoncé qu'ils se préparaient à une attaque en règle. Pas surprenant qu'ils se préparent à attaquer. Ils ont 500 millions de dollars qui nous appartiennent pour le faire une fois l'entente signée.

Ces faits sont connus, mais moins bien. Ce sont ces faits que l'on doit faire connaître à l'extérieur de cette Chambre et dans toutes les collectivités du pays qui vivent de l'exploitation des ressources naturelles. C'est particulièrement vrai des dispositions que le gouvernement peut utiliser pour attaquer notre propre industrie et la cannibaliser. Le Parti conservateur nous sert la version politique du dendroctone du pin.

L'article 10 demande au Parlement d'imposer un droit de 15 p. 100 à nos propres producteurs qui continuent à réclamer des échanges libres et à équitables. C'est nous qui allons leur imposer un droit.

L'article 18 fait vraiment mal. Le gouvernement va imposer une taxe spéciale aux entreprises qui ne céderont pas et qui renonceront aux droits qui leur sont garantis par la loi. Le gouvernement a-t-il déjà imposé un droit à ses propres producteurs qui refusaient de se soumettre à une entente et de baisser la main du ministre du Commerce? On prévoit maintenant d'imposer des droits allant jusqu'à 37 p. 100 aux entreprises canadiennes pour les forcer à accepter ce projet de loi.

L'article 48 obligerait les aux entreprises à garder leurs dossiers pendant six ans. Voilà un autre fardeau administratif que le gouvernement impose à nos producteurs.

Aux termes de l'article 77, le gouvernement n'a même pas besoin d'un mandat pour aller inspecter les installations des producteurs de bois d'oeuvre.

L'article 89 donne un chèque en blanc au ministre pour soutirer en tout temps de l'argent à ces entreprises. Je dois mettre cela en perspective, parce que nos producteurs traversent actuellement une grave crise financière. Le gouvernement le sait. Il sait que plusieurs piliers de l'industrie du bois d'oeuvre se trouvent dans une position financière précaire.

Pensez-vous vraiment que ces entreprises qui veulent défendre leurs droits iront à la banque renégocier des prêts déjà étirés au maximum quand le gouvernement demande à la Chambre d'imposer des mesures visant à leur soutirer d'autres fonds? Nous imposons des droits de 37 p. 100 à nos propres entreprises. Nous pouvons aller

vérifier leurs livres. Le gouvernement peut soumettre ces entreprises à une vérification, il peut les poursuivre et il peut leur soutirer de l'argent.

Quels producteurs pourront obtenir du financement des banques pendant cette période? Pourtant, cela étant dit, ils n'ont toujours pas capitulé, n'est-ce pas? Même si elles sont à bout de souffle, les entreprises affirment que c'est une mauvaise entente pour la viabilité à long terme du secteur des ressources du Canada.

Une autre raison d'affirmer que cette entente est une trahison vénales de nos intérêts nationaux est qu'elle permettra à la coalition américaine du bois d'oeuvre de définir ou, à tout le moins, d'influencer nos propres politiques provinciales en matière de gestion forestière.

J'aimerais revenir sur l'idée que des chenapans ont vendu notre pays. Je crois qu'il nous incombe, à ce point, de dire deux mots à nos amis du Bloc québécois. Ce parti a rejeté un plan national sur les pesticides parce qu'il aurait empiété sur les droits du Québec. Il a rejeté un plan national pour la garde d'enfants parce qu'il s'oppose à la moindre ingérence dans les droits du Québec. Lors du débat sur la création d'une stratégie nationale sur la maladie d'Alzheimer, il a dit qu'il n'appuierait jamais, dans quelque mesure que ce soit, une telle stratégie parce qu'elle empiéterait sur les droits du Québec.

Pourtant, il se rallie maintenant auprès de ses cousins proches, les conservateurs, et veut permettre au gouvernement des États-Unis de définir la politique forestière du Québec. Il est prêt à laisser le gouvernement conservateur du Canada débarquer au Québec pour s'assurer que les producteurs se conforment aux règles.

• (1015)

Les députés du Bloc québécois sont prêts à accepter une telle ingérence. Je trouve cela fascinant. Jamais auparavant nous ne les avons vus se joindre au gouvernement pour sacrifier les intérêts à long terme du secteur des ressources naturelles et saper la capacité des provinces à définir la politique de notre pays dans ce domaine.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de poser de questions, mais je me sens obligé de le faire à la suite des arguments extrêmement efficaces et précis que le député a présentés, et je l'en félicite.

Le gouvernement a laissé entendre que la seule autre solution, que le député a critiquée d'ailleurs de façon efficace, je le répète, consistait à poursuivre le processus judiciaire, ce qui ne serait pas avantageux pour l'industrie. Les ministériels nous ont dit et répété à quel point cela serait désavantageux.

À ma connaissance, même si nous avons remporté toutes nos causes dans le dossier du bois d'oeuvre devant toutes les instances internationales établies par l'entremise de l'OMC, le gouvernement préfère ce projet de loi.

De plus, l'une des possibilités que nous avons de poursuivre notre action devant les tribunaux américains, afin d'obtenir justice, a été réduite à néant par la position pour laquelle le gouvernement a décidé d'opter.

Initiatives ministérielles

Je voudrais poser la question suivante au député. Étant donné l'énorme paradoxe dont il a parlé, non seulement pour l'industrie et certains segments de cette dernière, mais en ce qui a trait à la position adoptée par le Bloc québécois, quelle autre voie, selon lui, la Chambre devrait-elle suivre, étant donné les arguments du gouvernement?

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de signaler cela. C'est une question très intéressante, car nous en étions aux dernières étapes, aux deux derniers obstacles judiciaires. Nous avons gagné toutes nos actions en justice. Nous pouvons nous appuyer sur ces précédents jurisprudentiels.

Le premier ministre a déclaré qu'il fallait s'attendre à des procès pendant encore sept ans. Ce n'est pas vrai. À la suite du jugement dans l'affaire Tembec, qui ne pouvait faire l'objet que d'un dernier appel, et de la décision que le Comité de contestation extraordinaire aurait rendue en août, nous aurions été en mesure de remporter les deux dernières décisions sans appel. Nous allions avoir gain de cause. C'est la raison pour laquelle les entreprises n'adhèrent toujours pas à l'entente, car on leur demande de renoncer à ces précédents jurisprudentiels.

Il faut se demander pourquoi on n'attendrait pas. Pourquoi ne pas permettre à notre industrie d'obtenir ces décisions judiciaires? Je voudrais dire à la Chambre, qu'une fois de plus, le gouvernement se préoccupe davantage des slogans accrocheurs et des séances de photos. Il se prépare en vue du déclenchement des élections, peut-être ce printemps, au lieu de défendre les intérêts à long terme de notre industrie et de nos collectivités tributaires des ressources naturelles.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de son analyse perspicace d'une question que nous n'avons pas pris suffisamment le temps d'analyser. J'aimerais bien entendre ses observations sur le processus de consultation.

Des producteurs et des personnes qui travaillent dans ce domaine nous disent qu'on ne les a pas suffisamment consultés. En effet, nous avons demandé au gouvernement de rendre publique la liste des intervenants qui ont été dûment consultés. Cette information est littéralement sous clé, une clé que nous n'avons pas. De toute évidence, nous devons nous contenter de ce qu'on veut bien nous dire, soit « Faites-nous confiance ».

Nombreux sont ceux que le processus inquiète et j'aimerais que les députés me donnent leur avis sur le processus de consultation préalable à cette capitulation.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, le processus de consultation a été tout à fait transparent. Le gouvernement a dit aux États-Unis: « Écoutez. Nous voulons conclure un accord, quel qu'il soit, rapidement. Nous ferons ce qu'il faut. » Les Américains ont répondu: « Voici, vous n'avez qu'à signer ce papier. » Fin de la consultation.

Nous avons demandé aux membres de l'industrie où ils étaient pendant ce temps-à? Ils n'étaient pas à la table. Nous avons parlé aux représentants de l'industrie. Ils nous ont appelés. Nous les avons rencontrés. Les uns après les autres, ils nous ont dit qu'ils avaient communiqué avec le gouvernement pour dire que cette entente était pourrie.

En outre, nous les avons entendus, dans les médias, affirmer que cette entente était mauvaise. Loin de s'améliorer à la suite des interventions des représentants de l'industrie, plus le temps passait, plus l'entente se dégradait. Il n'y a eu aucune consultation, car le gouvernement ne voulait pas entendre parler des intérêts à long terme du secteur des ressources.

Pendant que le gouvernement verse des subventions de 1,5 milliard de dollars à l'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta, à la grandeur du pays des collectivités s'enfoncent. Elles ont quémandé des garanties de prêts et un soutien pour les aider à survivre, mais elles n'ont absolument rien reçu. Je pense à des collectivités comme celles d'Ignace, Red Rock, Kenora, Opasatika, Béarn et Malartic, qui n'ont pas réussi à surnager, pendant que le gouvernement se croisait les bras en les regardant s'enfoncer.

• (1020)

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs nous répètent souvent que l'industrie et les collectivités locales appuient cette entente. En réalité, certains ont décidé de l'appuyer parce que les conservateurs ont fait savoir qu'ils n'alliaient pas aider l'industrie si l'entente n'était pas signée. Comment l'industrie forestière du Canada pourrait-elle poursuivre sa lutte contre les droits compensateurs sans l'appui et l'encouragement du gouvernement fédéral? Ce serait infaisable, les producteurs des États-Unis étant très bien financés, et le précédent, déjà établi.

Nous devons venir en aide à l'industrie. C'est la raison pour laquelle notre parti a déclaré qu'il rejeterait l'entente. Elle va dans le sens contraire de l'ALENA. Nous fournirions du financement provisoire, des mesures d'aide à l'industrie, certaines garanties de prêts. Et tout cela ne pourrait faire l'objet de droits compensateurs puisque nous avons eu gain de cause devant tous les groupes d'experts.

Ce n'est pas une question de subventions. Tous ceux qui pensent le contraire ne vivent pas dans la réalité. Ce dont il est question, c'est de protéger des producteurs américains inefficaces. Ils ne sont pas aussi efficaces que les scieries canadiennes. Sur le plan de la productivité totale des facteurs, leur productivité est inférieure d'environ 40 p. 100.

La plupart des terres forestières aux États-Unis sont privées. Dès que les producteurs des États-Unis présentent une demande de droits compensateurs, la valeur des terres privées augmente, à la faveur de la politique protectionniste établie des États-Unis. Qui gagne alors? Les actionnaires de grandes sociétés comme Georgia-Pacific, International Paper, Boise Cascade et toutes leurs semblables. Les propriétaires et acheteurs de maisons, les promoteurs des États-Unis sont-ils gagnants? Évidemment que non, étant donné que le prix d'une maison augmente d'environ 1 000 \$ à 1 500 \$ par année. Qui d'autre est gagnant? Nous le savons bien. Les lobbyistes et les avocats des États-Unis gagnent gros puisque cette situation leur offre toute une assiette au beurre.

L'entente perpétue le mensonge d'une industrie du bois d'oeuvre canadienne subventionnée. Or, cet argument a été rejeté à de nombreuses reprises par des groupes d'experts objectifs, où siégeaient d'ailleurs des représentants des États-Unis. C'est une entente chère au gouvernement conservateur et au gouvernement Bush. Or, il suffit de la regarder d'un peu plus près pour constater qu'elle est loin d'être aussi avantageuse pour le Canada que pour les États-Unis.

Nous avons largement débattu à la Chambre des désavantages de l'entente et je ne vais donc pas entrer dans tous les détails aujourd'hui. Je souhaite attaquer la question sous un autre angle.

Initiatives ministérielles

Le président des États-Unis aurait pu rejeter l'appel extraordinaire que le groupe spécial voulait. Le pouvoir de rejeter cet appel était entre les mains du président. Il aurait pu mettre un terme au litige sur les droits compensateurs. Les 5,3 milliards de dollars auraient été rendus aux producteurs canadiens et la procédure relative aux droits compensateurs se serait terminée. Or, qu'a fait le président des États-Unis? Il a refusé. Il a opté pour conclure un accord, mais a dit que les producteurs américains devaient continuer à pouvoir interjeter appel, et ce, même si les groupes spéciaux ont établi à maintes reprises l'absence de subventions.

Selon les États-Unis, le prix de notre bois d'oeuvre est sous la normale. Ce que les Américains veulent dire, en fait, c'est que le système canadien ne repose pas uniquement sur la vente aux enchères, parce que la plupart de nos terres forestières sont des terres publiques. Il y a quelques terres privées, mais, en majorité, les terres sont publiques. Une grande partie des terres forestières aux États-Unis sont privées et le bois d'oeuvre privé est mis aux enchères.

Toutefois, que se passe-t-il aux États-Unis? Je pense qu'il faut s'y arrêter. Peut-être que le prix du bois d'oeuvre américain est gonflé. Je vais expliquer à la Chambre pourquoi c'est le cas. Je sais que c'est vrai.

Dans la région du Nord-Ouest du Pacifique en particulier, on note une fixation des prix spéculative. Les gens proposent des prix à terme. Vingt ans plus tard, ils doivent couper le bois. Dans nombre de cas, les gens se rendent compte que ce n'était pas avantageux sur le plan économique. Le Service des forêts des États-Unis met aussi aux enchères une grande quantité de bois d'oeuvre. Lorsque les entreprises livrent leurs produits au prix fixé aux enchères, le rendement économique se révèle faible et le gouvernement américain permet aux entreprises de modifier leur prix. Est-ce un véritable système d'enchères? Je ne le crois pas.

Par ailleurs, le Service des forêts des États-Unis verse d'importantes subventions pour la construction de routes et pour d'autres éléments de la foresterie aux États-Unis. Est-ce qu'on tient compte de ces subventions? Bien sûr que non.

• (1025)

En outre, qu'en est-il des subventions accordées par les États et les municipalités? J'ai travaillé dans l'industrie forestière, et je peux dire aux députés que, au Tennessee, en Arkansas et en Georgie, si des gens veulent ouvrir une usine de panneaux OSB, une scierie ou une usine de pâte, les gouvernements de l'État et les municipalités s'empressent de leur envoyer une quantité incroyable de chèques.

En parle-t-on dans le débat? Non, parce que le processus est faussé. Tout ce que nous pouvons faire, c'est tenter de défendre notre système. Dans notre système, en raison d'un choix en matière de politique gouvernementale, la majeure partie de nos forêts se trouvent sur des terres publiques. Nous avons un système excellent et très efficace.

Certains présumant que, si nous nous tournons davantage vers une méthode de vente aux enchères au Canada, les coûts du bois livré au Canada augmenteront. J'affirme à la Chambre que cela n'arrivera pas. En fait, il se pourrait que ce soit exactement l'inverse et que, si une plus grande quantité de bois d'oeuvre est vendue aux enchères, les coûts du bois livré baisseront. Que se passerait-il alors?

Si les producteurs américains se préoccupaient sincèrement de nos coûts du bois livré, ce qui n'est évidemment pas le cas, car ils veulent seulement protéger leurs scieries inefficaces, si les Américains étaient vraiment intéressés, cela les préoccuperait. Si nous nous tournons davantage vers une méthode de vente aux enchères, les coûts du bois livré aux scieries diminueront.

Pourquoi cela arriverait-il? Je sais qu'il y a des scieries en Colombie-Britannique qui traitent à la fois du bois provenant de petits boisés et du bois d'oeuvre provenant de terres publiques. Dans cette combinaison, une grande partie du bois qu'elles obtiennent par la méthode de vente aux enchères coûte moins cher que le bois d'oeuvre qu'elles obtiennent des terres publiques.

En ce qui concerne cette panacée, tout d'abord, c'est une vision de l'esprit. Comme les États-Unis possèdent surtout des terrains forestiers non publics, ce doit donc être le meilleur système, de sorte que nous, au Canada, devons vendre le bois d'oeuvre aux enchères. Je soutiens qu'il s'agit là d'une usurpation de notre souveraineté en matière de politique gouvernementale.

Il y a dans cette prétendue entente sur le bois d'oeuvre la disposition anticourtage, qui non seulement s'attaquera aux initiatives prises par le gouvernement fédéral ou les provinces pour élaborer une bonne et raisonnable politique forestière au Canada, mais qui nous privera également de notre souveraineté. Cette entente ne reconnaît pas que nous avons une façon différente de faire les choses au Canada. Pourquoi devrions-nous nous plier à la politique des États-Unis et à leur façon de s'occuper de leurs entreprises forestières?

C'est un accord qui n'en est pas un. Il perpétue la fausse croyance que le secteur canadien du bois d'oeuvre est subventionné. Nous savons pertinemment que ce n'est pas le cas. En fait, cet accord nous dit que si notre approche en matière de stratégie forestière diffère de ce qui se fait aux États-Unis, nous avons nécessairement tort et eux ont nécessairement raison.

Je crois fermement au pouvoir du marché. Le marché nous en dit long sur ce qui est économiquement viable et sur ce qui a du sens. Mais pour que le marché fonctionne, il doit être équitable et libre, les acheteurs et vendeurs doivent être avertis et les prix convenus doivent être respectés.

Comme je l'ai dit plus tôt, aux États-Unis, en raison de l'engouement pour l'établissement spéculatif prospectif des prix, il arrive que les prix du bois d'oeuvre vendu aux enchères n'aient plus rien à voir avec la réalité économique. On sait que le Service des forêts des États-Unis laisse certaines entreprises modifier le prix fixé aux enchères. Est-ce un véritable système d'enchères? Je ne crois pas. Dans un véritable système d'enchères, ceux qui offrent un prix sont tenus de le respecter, bon gré mal gré. Pourtant, ça ne fonctionne pas ainsi aux États-Unis.

Dans le Nord-Ouest des États-Unis, l'impact des environnementalistes s'est fait sentir. Les mesures de protection de la chouette tachetée ont fait en sorte que d'immenses terrains forestiers commerciaux ont été mis hors production. Est-ce la bonne approche environnementale? Je ne suis pas ici pour répondre à cette question. Ce que je veux dire, c'est que cette situation a fait baisser le nombre de terrains forestiers productifs, ce qui a entraîné une hausse énorme de l'établissement spéculatif des prix du bois d'oeuvre, prix qui, à mon avis, sont établis beaucoup trop haut. Pendant ce temps, notre système établit ses prix conformément à nos valeurs, à notre culture et à nos politiques forestières.

• (1030)

Cet accord est un affront à la souveraineté du Canada et à notre capacité de prendre nos propres décisions. Voilà pourquoi nous devrions rejeter cet accord en bloc. Nous devrions donner à l'industrie l'appui nécessaire pour contester ces droits compensateurs jusqu'au bout, car nous avons eu gain de cause et nous gagnerons encore.

Initiatives ministérielles

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, le député qui vient de parler a beaucoup d'expérience de par son ancien rôle de secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Je crois que nous pouvons voir, d'après ses remarques et celles de l'orateur qui l'a précédé, qu'il y a deux grandes sources de préoccupation. La première est la nature punitive de cet accord à l'égard de notre propre industrie du bois d'oeuvre. La seconde est la question des précédents et du non-respect de la primauté du droit en ce qui a trait aux obligations découlant des traités internationaux. Sur ces deux plans, notre avenir serait menacé du fait qu'une bonne partie de nos échanges commerciaux se font évidemment dans le cadre de l'OMC et de l'ALENA.

Compte tenu de ces deux points découlant de cet accord, en particulier la question des précédents qui aurait une incidence sur des accords futurs dans un vaste éventail de secteurs, j'aimerais demander au député comment il perçoit cet accord relativement à l'établissement de précédents et s'il entrevoit des répercussions possibles dans d'autres secteurs de notre économie.

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, mon collègue de York Sud-Weston a posé une très bonne question. C'est là un des principaux problèmes de cette entente. Les groupes spéciaux de l'ALENA qui ont procédé à un examen objectif de la question ont tous reconnu que le Canada ne subventionnait pas l'industrie du bois d'oeuvre. Nous avons toujours eu gain de cause devant les groupes spéciaux indépendants qui sont constitués d'Américains experts dans leur domaine.

Si nous sommes obligés d'avoir recours à la négociation dans un dossier pour lequel nous avons gagné tous les appels interjetés auprès des groupes de l'ALENA, qu'arrivera-t-il dans les autres secteurs? Je sais qu'il y a des inquiétudes dans plusieurs secteurs, dont celui de l'acier. Les responsables de ces industries croient que leur position est solide, mais le dossier du bois-d'oeuvre est certainement parmi les plus solides puisque chacun des groupes spéciaux qui ont étudié la situation nous a donné gain de cause.

Je suis persuadé qu'il y a des gens aux États-Unis qui pensent que si le Canada est prêt à négocier dans le dossier du bois d'oeuvre alors que tous les groupes d'experts qui ont étudié le dossier ont reconnu que le Canada ne subventionnait pas ce secteur, cela leur donnera une bonne occasion d'empiéter sur notre pays. Cela établit un terrible précédent et va tout à fait à l'encontre du principe même de l'ALENA qui est d'assurer des échanges libres et justes. C'est une entente à laquelle les Américains ont souscrit, tout comme le Canada et le Mexique l'a fait. C'est là un terrible précédent que nous établissons.

Nous savons bien que tout cela n'a rien à voir avec la question des subventions. Nous savons que dès que le Canada s'assure plus de 30 p. 100 du marché américain du bois d'oeuvre, les producteurs américains se regroupent, ils recueillent des fonds et ils se dépêchent d'affirmer qu'ils lanceront une action en recours de droits compensateurs. Ils savent bien que cela sème le désarroi dans l'industrie canadienne puisque cela prend beaucoup d'efforts et beaucoup d'argent pour se battre contre une telle mesure.

C'est un terrible précédent. Je crois que nous devrions nous opposer à une telle mesure et offrir notre aide à l'industrie et aux communautés visées. Si nous voulons qu'elles luttent contre cette mesure, nous devons leur donner les moyens de la faire. Bon nombre de ces entreprises ont du mal à joindre les deux bouts et nous devons donc leur offrir une aide financière pour qu'elles puissent se battre jusqu'à la fin. Nous gagnerons la bataille. Nous avons déjà remporté des victoires de ce genre et nous en remporterons d'autres.

•(1035)

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, de nombreuses circonscriptions d'un bout à l'autre du pays ont été touchées par les répercussions économiques du différend relatif au bois d'oeuvre, mais les effets ont été particulièrement sévères dans ma circonscription.

New Westminster, Coquitlam et Port Moody ont déjà fait partie des grands pôles de l'industrie forestière en Colombie-Britannique, comptant beaucoup de scieries qui transformaient les billes récoltées dans la province et de ports qui expédiaient le bois d'oeuvre par le fleuve Fraser et l'océan Pacifique. Le quai de New Westminster a déjà été au coeur d'un intense trafic maritime de bois d'oeuvre, mais ce n'est plus le cas.

Plusieurs grandes scieries ont fermé boutique depuis dix ans. C'est le cas, notamment, de l'usine de l'International Forest Products Limited, à Fraser Mills, qui appartenait auparavant à Fletcher Challenge, et de l'usine de contreplaqué de Fraser Mills, qui a fermé ses portes en novembre 1990. La division Flavelle Cedar de Weldwood of Canada Ltd., à Port Moody, a également été fermée, et la société Interfor a fermé sa dernière usine de fabrication à Fraser Mills en septembre 2005. La seule usine encore en activité est la petite scierie Flavelle à Port Moody.

Je siégeais à la Chambre lorsque le gouvernement conservateur précédent a signé l'Accord de libre-échange. Il est évident que les Canadiens se sont faits rouler quant aux bienfaits de cet accord.

Des mécanismes étaient censés être prévus pour prévenir les mesures de représailles commerciales du passé. On nous avait dit que l'accord entraînerait le règlement des différends et l'harmonisation du commerce.

Cependant, ce bradage du bois d'oeuvre nous révèle les vrais résultats de la ZLEA et de l'ALENA. Il semble que les Américains n'aient jamais eu l'intention de suivre les règles. Lorsque les choses se sont corsées, le gouvernement Bush a trouvé un partenaire consentant, c'est-à-dire le gouvernement conservateur, pour brader notre industrie du bois d'oeuvre.

Cet accord est fondé sur la fausse prémisse selon laquelle notre industrie du bois d'oeuvre serait subventionnée. Chaque fois que les tribunaux commerciaux des États-Unis et de l'ALENA se sont prononcés sur la question, ils ont rejeté cette prémisse. Chaque jugement a été favorable à l'industrie canadienne. En dépit des décisions sans équivoque rendues pour régler le différend et des jugements des tribunaux commerciaux, les États-Unis refusent de se plier aux règles, et le gouvernement conservateur a capitulé.

Le gouvernement conservateur permet aux États-Unis de faire fi des règles lorsque les résultats ne sont pas à leur convenance. Le Canada a remporté d'importantes batailles juridiques dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain et devant les tribunaux commerciaux des États-Unis. Le Canada n'était qu'à quelques mois de gagner les deux dernières causes, ce qui aurait mis fin au différend et permis le remboursement de 5,3 milliards de dollars de droits illégalement perçus, jusqu'au dernier sou.

Aujourd'hui, nous concédons un milliard de dollars, ce qui est incroyable. Avec cet accord, la U.S. Coalition for Fair Lumber Imports, qui continuera sans doute à s'en prendre à notre industrie, peut se sauver avec 500 millions dans les poches, alors que cet argent appartient à l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

Initiatives ministérielles

Un pareil bradage constitue un dangereux précédent non seulement pour le secteur du bois d'oeuvre, mais aussi pour d'autres secteurs de l'économie au Canada. Cela ouvre la porte aux attaques venant des États-Unis contre les industries canadiennes auxquelles les Américains voudront désormais s'attaquer. Les industries qui restent en Colombie-Britannique seront plus vulnérables à l'avenir à cause de cet effritement de l'ALENA.

L'accord sur le bois d'oeuvre entraînera une nouvelle réduction de la taille du secteur du bois d'oeuvre au Canada, et il y aura d'énormes répercussions sur les populations des régions de la Colombie-Britannique qui dépendent de cette industrie ainsi que sur des travailleurs de l'ensemble de la Colombie-Britannique et du Canada.

Mill & Timber Products Ltd., qui possède actuellement la scierie de cèdre Flavelle, à Port Moody, s'oppose à cet accord. C'est une entreprise qui est établie depuis longtemps à cet endroit et qui a souffert des manoeuvres agressives et illégales des groupes de pression du secteur du bois d'oeuvre aux États-Unis.

Il semble que les seules entreprises qui soient favorables au bradage du bois d'oeuvre soient celles dont le siège social est aux États-Unis. Nous savons que cet accord est mauvais pour les entreprises de petite taille établies depuis longtemps, mais il a l'appui des multinationales. Nous savons que des milliers d'emplois ont été perdus dans de petites collectivités de la Colombie-Britannique et ailleurs au Canada.

À la vue de cet accord, que doit-on conclure à propos de l'orientation qu'est en train de prendre notre pays?

Nombreux sont les Canadiens qui m'ont dit avoir l'impression que leur pays est en train de leur échapper. Que l'on parle de politique étrangère, domaine qui se transforme rapidement en succursale de la Maison-Blanche, ou de la fragilisation de notre souveraineté sur nos frontières et notre littoral, les Canadiens savent que le gouvernement nous entraîne dans la mauvaise direction.

● (1040)

Il se pourrait très bien que les Américains, une fois l'argent en poche, décident de suspendre l'application de l'entente. Nous nous retrouverions alors à la case de départ, et nos collectivités et nos entreprises auraient subi une terrible épreuve pour rien. La stabilité dont notre industrie a besoin ne sera assurée qu'une fois que les victoires remportées devant les tribunaux seront respectées et que les Américains accepteront de respecter les règles du jeu qu'ils ont approuvées. Ce n'est certes pas en nous dégonflant et en revenant sur notre position que nous y parviendrons.

Nous savons qu'il s'agit d'une mauvaise entente parce qu'elle trahit l'industrie canadienne, trahit nos collectivités, trahit des milliers de familles de travailleurs en Colombie-Britannique et au Canada. Nous savons qu'elle est mauvaise parce qu'elle crée un précédent qui permettra à notre principal partenaire commercial de faire fi des ententes commerciales ou autres qu'il a conclues avec nous.

Il faut que le gouvernement cesse de faire semblant qu'un accord de libre-échange nous lie aux États-Unis, alors qu'il n'en existe pas réellement. C'est une triste journée pour le Canada, une triste journée pour les familles des travailleurs qui comptent sur l'industrie du bois d'oeuvre pour subvenir à leurs besoins, une bien triste journée pour les petites collectivités, en Colombie-Britannique et partout au Canada, qui vont subir les conséquences extrêmement négatives du geste que le gouvernement a posé lorsqu'il a conclu une entente sur le bois d'oeuvre qui trahit les intérêts canadiens.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà mentionné lors d'un précédent discours, c'est avec beaucoup d'amertume que je me lève pour participer à ce débat.

La situation ne laisse pas le choix au Bloc québécois, puisque l'ensemble de l'industrie québécoise forestière et du bois d'oeuvre — du bois résineux en particulier — lui a demandé d'appuyer le projet de loi C-24, qui découle de l'entente canado-américaine sur le bois d'oeuvre. Comme je l'ai mentionné, ça a été le cas de l'industrie, mais aussi des présidents des deux grandes centrales syndicales qui représentent les travailleurs et les travailleuses du secteur du bois d'oeuvre. Henri Massé et Claudette Carbonneau, de même que le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec, M. Guy Chevette, nous ont expressément demandé d'appuyer le projet de loi C-24.

J'ai aussi eu l'occasion de voir des lettres envoyées à Gille Duceppe, provenant de grandes compagnies du secteur. Ces lettres nous demandaient d'appuyer ce projet de loi.

Ce qui ressort de l'ensemble des commentaires de ces gens, c'est qu'ils sont effectivement étouffés et qu'il faut que le projet de loi C-24 soit adopté afin de récupérer une partie des droits. Rappelons qu'un milliard de dollars en droits illégalement perçus par les Américains resteront aux États-Unis. L'industrie étouffe et doit récupérer ce qu'elle peut immédiatement, sinon elle sera morte dans quelques semaines. Toutefois aucun ne nous a dit que l'entente était parfaite ou qu'elle était satisfaisante.

Pour tout cela, ce débat repose sur beaucoup d'ambiguïtés. Comme le Bloc québécois s'est toujours fait le défenseur des intérêts et le porte-parole des préoccupations des Québécois et des Québécoises, il assumera ses responsabilités et votera en faveur du projet de loi C-24. Évidemment, le Bloc s'opposera à l'amendement déposé par les libéraux, un amendement qui relève d'une hypocrisie incroyable, puisqu'ils sont tout aussi responsables que les conservateurs de la situation actuelle du bois d'oeuvre et de l'entente.

Si les libéraux n'avaient pas ouvert ce que M. Pettigrew appelait à l'époque une « stratégie à deux volets » — la négociation et le recours juridique devant l'OMC et devant l'ALENA —, nous ne serions pas devant une telle situation. Les Américains ont toujours compris que tôt ou tard, les Canadiens et l'industrie mettraient le genou en terre pour demander un règlement à rabais. C'est ce qui est arrivé.

Depuis le début, les libéraux et les conservateurs auraient dû poursuivre sur la voie juridique — surtout que nous arrivions à la fin des procédures — et soutenir l'industrie et les communautés touchées par la crise, ce qu'ont refusé de faire les libéraux et les conservateurs. Il fallait aller au bout des procédures juridiques pour ensuite entamer des négociations avec les Américains, avec une force sur le plan juridique et une perspective de retour au libre-échange. Ce n'est pas ce qui s'est produit et on ne peut pas réécrire l'histoire.

Je trouve particulièrement hypocrite que l'amendement des libéraux parle de refuser de voter pour le projet de loi C-24, parce que le gouvernement a privé « d'une aide nécessaire les travailleurs, les employeurs et les collectivités canadiens du secteur du bois d'oeuvre ». Or depuis 2003, nous leur demandions de mettre en place des garanties de prêts, de mettre en place des programmes pour aider les collectivités touchées par la crise du bois d'oeuvre et de mettre en place un programme d'aide aux travailleurs âgés — comme on l'a demandé hier, lors de notre journée d'opposition.

Les libéraux ont toujours refusé de lever le petit doigt, sauf à deux semaines des élections. C'est quand même assez extraordinaire. Ils ont alors découvert que les garanties de prêts étaient légales, alors que pendant des mois et mois, le ministre de l'Industrie de l'époque avait dit que cela ne pouvait pas se faire. Ils ont découvert qu'ils étaient en mesure d'avancer 800 millions de dollars sur cinq ans en garanties de prêts, du fait que les droits illégalement perçus par les Américains sont des comptes à recevoir. Ils le sont toujours, d'ailleurs.

Le Bloc s'opposera donc à cet amendement et votera pour le projet de loi C-24, tout en étant très conscient qu'il est imparfait et qu'il occasionnera des problèmes. On le voit déjà, avec le report au 1^{er} novembre de la date effective de l'entente qui était prévue pour le 1^{er} octobre. Il ne faudrait surtout pas que le gouvernement conservateur pense qu'avec le projet de loi C-24, il réglera tous les problèmes de l'industrie forestière et du bois d'oeuvre. C'est vrai pour le Québec et pour l'ensemble des régions du Canada.

Je vous donnerai l'exemple d'une communauté de ma circonscription, le Nord de Lanaudière.

• (1045)

D'ailleurs, j'espère que le gouvernement conservateur lira avec beaucoup d'attention le rapport que nous préparons actuellement à l'intention de l'ensemble des élus de la région, demandant un plan de soutien à la région du Nord de Lanaudière qui vit — comme d'autres régions — une crise importante causée par le conflit commercial avec les Américains. Depuis plusieurs années, plus de 5 milliards de dollars de droits sont gelés, ce qui empêche les investissements et pèse très lourdement sur les liquidités des entreprises touchées par le conflit. La hausse du dollar canadien a rendu le bois canadien et québécois moins compétitif sur le marché américain.

De plus, les coûts de l'énergie ont augmenté de façon importante, particulièrement le prix du pétrole. Ainsi, les coûts pour transporter le bois de la forêt à l'usine, et ensuite le produit fini au marché américain, sont beaucoup plus élevés pour l'usine de panneaux gauffrés située dans la communauté de Saint-Michel-des-Saints. Tous ces éléments ne disparaîtront pas le jour où le projet de loi C-24 sera adopté.

Nous espérons donc que le gouvernement conservateur a commencé à réfléchir sérieusement aux propositions faites par le Bloc québécois pour soutenir l'industrie, les communautés et les travailleurs touchés par la crise forestière. Le mois dernier, a eu lieu à Saint-Michel-des-Saints, dans le Nord de Lanaudière, la fermeture — que nous souhaitons temporaire — de deux usines de Louisiana Pacific, soit une usine de panneaux gauffrés et une usine de sciage. La fermeture de ces deux usines occasionne la perte de 322 emplois: 218 pour le secteur des panneaux gauffrés et de 104 pour le secteur de la scierie.

Nous avons contacté les sous-traitants de Louisiana Pacific: la personne qui s'occupait du système électrique, la personne qui s'occupait de l'entretien des chemins forestiers et les travailleurs autonomes qui allaient collecter le bois en forêt sont tous affectés. La perte de ces 322 emplois a engendré la perte d'emplois additionnels, soit de 229 personnes travaillant pour des sous-traitants de la Louisiana Pacific.

Pour une communauté comme Saint-Michel-des-Saints, la perte de 550 emplois est très lourde. Il est certain que les gens qui tombent au chômage réduisent leurs activités et ne vont plus au restaurant, à l'hôtel ou acheter des équipements comme des motoneiges neuves. Saint-Michel-des-Saints est une région où l'industrie de la motoneige est extrêmement importante. L'ensemble de l'activité économique a

donc ralenti, et pour cette raison, 87 emplois ont été perdus au cours du mois dernier. Au total, 638 emplois ont été perdus.

Qu'est-ce que cela représente pour une communauté comme Saint-Michel-des-Saints où 1 275 personnes travaillent? Cela signifie que 50 p. 100 de la population a perdu son emploi à Saint-Michel-des-Saints.

Ne soyons pas démagogues — comme certains le sont en cette Chambre —, puisque la communauté de Saint-Zénon, située tout près et beaucoup plus large, compte 482 travailleurs. Elle participe également à ces activités. Ainsi, au total, 1 757 personnes sont sur le marché du travail à Saint-Michel-des-Saints et à Saint-Zénon, et 510 personnes ont perdu leur emploi. Au total, 30 p. 100 des gens de la région sont donc au chômage aujourd'hui.

Nous parlions hier en Chambre d'un programme pour aider les travailleurs âgés. En effet, lorsque Louisiana Pacific rouvrira ses usines — réouverture que nous souhaitons la plus rapide possible —, elle les rouvrira avec moins de personnel.

Si elle a fermé ses usines, c'est parce qu'elle avait des problèmes de productivité et de compétitivité. Je ne m'attends donc pas — et personne ne doit s'y attendre — à ce que les 322 travailleurs qui ont perdu leur emploi le retrouvent. Un programme d'aide aux travailleurs âgés, de même que des mesures pour aider le Nord de Lanaudière à se diversifier sur le plan économique, seront donc nécessaires. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement de mettre en place, pour le Québec, un fonds de diversification de 50 millions de dollars par année au cours des trois prochaines années.

Il faut également aider les entreprises afin qu'elles puissent continuer à faire de la recherche et du développement. Actuellement, les crédits d'impôt ne sont pas remboursables, et on sait que certaines compagnies en ont pour des milliards de dollars. Nous proposons que les crédits d'impôt à la recherche et au développement soient maintenant remboursables. L'année dernière, Tembec a investi 80 millions de dollars en recherche et développement, mais a également connu des pertes.

• (1050)

L'entreprise n'a donc pas pu bénéficier de ces crédits d'impôt.

En ce sens, j'interpelle le gouvernement conservateur afin qu'il prenne très au sérieux les propositions que le Bloc québécois a faites pour soutenir l'industrie, les collectivités et les travailleurs, de sorte qu'ils passent au travers de cette crise, qui est majeure pour le Québec.

M. Marcel Lussier (Brossard—La Prairie, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon confrère de Joliette.

Dans le contexte du report de l'entente d'un autre mois, donc le report au 1^{er} novembre, et vu l'effet qu'on connaît à l'absence de garanties de prêt, avons-nous des indications du nombre d'entreprises au Québec qui sont actuellement en danger de faillite ou de fermeture?

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, plusieurs entreprises sont en difficulté au moment présent. Il suffit de penser à Tembec. Dans ce cas précis, on parle de plusieurs milliers d'emplois.

On sait déjà que l'industrie a souffert de la perte d'énormément d'emplois. C'est pourquoi on a demandé au gouvernement, cette semaine, d'avancer des sommes d'argent qui correspondraient à un certain pourcentage de ces droits retenus illégalement par les Américains, et de ne pas attendre nécessairement que l'entente soit mise en branle.

Déclarations de députés

On parle d'un report du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, mais beaucoup de gens m'ont dit que ce pourrait être encore retardé jusqu'au 1^{er} décembre 2006.

Le gouvernement avait promis de payer la majeure partie des droits retenus illégalement par les autorités américaines avant Noël. J'espère que cette promesse sera respectée, peu importe que l'entente soit enclenchée ou non.

On connaît la hauteur des montants retenus par les Américains. Chaque entreprise le sait. C'est sûr qu'on en ignore le fin détail, mais le gouvernement pourrait facilement avancer 50 p. 100 des droits qui sont retenus, au moyen du mécanisme prévu par le projet de loi C-24, c'est-à-dire le rachat de ces droits par Exportation et développement Canada en échange de remboursements aux entreprises.

Je remercie encore mon collègue, parce que sa question m'a permis d'amener ce point supplémentaire qui, à mon sens, est très important. Le gouvernement conservateur ne peut pas se défilier et attendre que l'entente soit enclenchée pour assumer ses responsabilités.

• (1055)

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je crois comprendre la logique qui pousse le Bloc à appuyer le projet de loi C-24. Monsieur le Président, Il est bien certain que je n'approuve pas cette logique, mais, selon ce que j'en comprends, si nous n'appuyons par le projet de loi pour mettre en oeuvre cette entente vraiment déplorable, des entreprises comme Tembec, celles qui sont visées par le volet entreprises de l'entente, subiront encore des faillites et des fermetures d'usines, et, bien évidemment, les travailleurs de ce secteur d'activité continueront d'encaisser des répercussions négatives.

Je veux lui poser la question suivante en toute honnêteté. Compte tenu de ce qui s'est passé au cours du dernier mois, environ, pendant lequel des entreprises d'un bout à l'autre du pays ont indiqué clairement qu'elles n'abandonneraient pas leurs poursuites judiciaires, bien que ce soit une condition préalable à l'entrée en vigueur de l'entente, le Bloc ne devrait-il pas envisager la solution de rechange consistant à ce que le gouvernement prenne des mesures en sol canadien pour appuyer l'industrie, pour soutenir les travailleurs, pour les aider à surmonter cette période jusqu'au jour où nous pourrions enfin exécuter toutes les ordonnances, toutes les conclusions et toutes les décisions prises ou rendues contre les États-Unis dans ce dossier? Sa stratégie n'est-elle pas tout simplement erronée?

[Français]

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, dans le passé, l'opposition n'a pas été capable de forcer le gouvernement libéral à donner l'aide que souhaitait l'industrie et que nous souhaitions tous.

Je me rappelle très bien que mon collègue de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques et moi avions, en 2003, proposé un plan d'aide qui n'a jamais été retenu — même chose pour les conservateurs. Pendant ce temps, les entreprises ferment. Dans le comté de Joliette seulement — j'en nommerai quelques-unes et je terminerai ainsi —, la Scierie Guy Baril & fils inc. a fermé ses portes ou a subi des pertes d'emplois; Les Bois Dumais inc.; Les Bois Francs Benoît inc.; j'ai déjà mentionné Louisiana-Pacific Canada Ltd.: les panneaux gaufrés Louisiana-Pacific; Simon Lussier a aussi fermé son usine; Adélar Goyette & Fils ltée; Scierie Montauban inc. On ne peut plus attendre.

Les libéraux sont extrêmement responsables de la situation actuelle. J'ai une autre page complète d'entreprises qui ont dû fermer leurs portes ou qui ont subi des pertes d'emplois au cours des derniers mois.

Personnellement, je ne veux pas être responsable d'autres pertes d'emplois. Je suis très conscient que la bataille est loin d'être terminée et que le projet de loi C-24 est une toute petite bouffée d'oxygène pour faire face à une crise majeure qui touche toutes les régions du Québec. Je sais que mes collègues travaillent tous dans les mêmes conditions que moi. Si une voix s'était élevée au Québec pour dire de voter contre le projet de loi C-24, peut-être que la situation aurait été différente. Cependant, aucune voix ne s'est élevée au Québec pour nous le demander. Et en bons défenseurs des intérêts du Québec...

Le Président: Déclarations de députés: l'honorable député de Crowfoot a la parole.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE PRIX DU LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE DU PROGRAMME GROWING ALBERTA

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je suis fier parce que Doug Miller, un résidant d'Acme, dans la circonscription albertaine que je représente, a remporté le prix du leadership communautaire du programme Growing Alberta.

Doug Miller est un leader et un communicateur pleinement engagé dans sa collectivité. Il a été une source d'inspiration exceptionnelle lors de la reconstruction du centre communautaire qui avait été détruit par les flammes. Le village d'Acme compte un peu plus de 600 habitants. Doug et son équipe ont réalisé un exploit en rebâtissant le centre communautaire de 1,9 million de dollars en neuf mois seulement, sans accumuler de dette.

Doug est également redevable, pour l'obtention de ce prix, à la municipalité d'Acme, à la commission de l'orge de l'Alberta et à d'autres, dont Jim Northcott, qui a mené les activités de financement; Phyllis Deines, qui s'est occupée du travail de bureau; Viv Hannah, qui a assuré la liaison avec l'équipe de construction; Jane Allen, qui a maintenu le site web à jour et le maire Glen Rieger, qui a joué un rôle énorme. Ces personnes ont participé directement au projet, mais c'est la population d'Acme qui a réuni les fonds et donné l'inspiration nécessaire à sa réussite.

Cette réussite témoigne de la passion et de la persévérance que les Albertains des régions rurales ont appris à développer au sein d'une industrie qui a eu sa part de défis à relever.

Félicitations à la population d'Acme et félicitations à Doug!

* * *

LA BULGARIE

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour signaler que chaque année, environ 2 000 citoyens bulgares demandent des visas canadiens. Au cours des 15 dernières années, plus de 20 000 Bulgares ont immigré au Canada.

Toutefois, le Canada n'a pas d'ambassade en Bulgarie. Dans ce pays, les demandeurs de visas canadiens doivent donc faire plus de 400 kilomètres pour se rendre à Bucarest, en Roumanie, régler des questions administratives. Le voyage aller-retour est de 12 heures. Cette situation ne peut plus durer.

Il est crucial que nous montrions notre appui au grand nombre de Bulgares qui souhaitent immigrer au Canada. Le Parlement doit aussi reconnaître les besoins des Canadiens d'origine bulgare. Il est urgent que nous ayons une ambassade permanente à Sofia, la capitale de la Bulgarie.

Je demande au premier ministre de répondre à ces préoccupations. La Bulgarie joindra les rangs de l'Union européenne le 1^{er} janvier et l'arrivée d'un ambassadeur bulgare au Canada est prévue pour bientôt.

* * *

●(1100)

[Français]

LE FESTIVAL DE PEINTURE DE LA VILLE DE MASCOCHE

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui souligner la 18^e édition du Festival de peinture de la ville de Mascouche ayant pour thème le « Rendez-vous d'automne ».

Depuis 1989, ce festival de peinture donne l'occasion à des artistes de talent, provenant de différents milieux, de démontrer leur talent. De plus, il permet de sensibiliser la population quant à la diversité des formes que peuvent prendre les arts visuels. Ainsi, le festival accueillera en tant qu'invité d'honneur M. Jean-Guy Desrosiers, un artiste québécois talentueux qui nous offre ses créations depuis plus de 50 ans.

Je tiens à féliciter la Ville de Mascouche et ses bénévoles pour cette belle réussite qui permet le rayonnement de la ville et de la région de Lanaudière à la grandeur du Québec.

Je vous invite donc à participer en grand nombre au festival de peinture qui se tiendra du 7 au 9 octobre à la salle du conseil de Mascouche, au centre René-Lévesque et à l'école secondaire Le Prélude.

* * *

[Traduction]

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, les médias nous apprennent qu'on recompte les bulletins de vote du super week-end tenu à Québec. Voyons ce qu'il en est.

Lors du dernier congrès du Parti libéral, ce dernier disait avoir 500 000 membres. Aujourd'hui, il dit en avoir 200 000. Ce qui est fascinant, c'est que, si on se penche un peu plus sur cette histoire, on apprend que seulement 10 p. 100 des libéraux québécois ont pris la peine de manifester leur appui. Quand les libéraux disent que le meneur a remporté 30 p. 100 des voix, le deuxième, 20 p. 100 et le troisième, 17 p. 100, ne parlons-nous pas plutôt de 3 p. 100, 2 p. 100 et 1,7 p. 100 des libéraux québécois?

Je me demande pourquoi c'est ainsi. Serait-ce parce que le parti est toujours habitué à sous-estimer l'éthique? Un candidat à la direction crée des emplois fictifs dans la fonction publique. Deux — j'ai bien dit deux — candidats à la direction du Parti libéral ont inscrit des

Déclarations de députés

morts sur la liste des membres du parti. Et ne parlons pas de kiddygate.

Ce que j'aimerais dire, c'est que le pays regarde. Que voit-il? Les déchets amoraux des libéraux qui refusent coûte que coûte de se faire évacuer, peu importe combien de fois ils prétendent tirer la chasse.

* * *

LA CAMPAGNE SIGHTFIRST

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je suis un Lion et fier de l'être. En effet, je suis membre du Club Lions du district de Teulon, un organisme de service à vocation communautaire.

J'aimerais attirer l'attention des députés sur la campagne SightFirst de l'Association internationale des Lions Clubs. Je porte le ruban mauve et jaune en reconnaissance de la campagne des Lions visant à aider les gens à voir.

Dans le monde entier, les Lions sont reconnus pour leur service aux personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle. Ce service a commencé en 1925, quand Helen Keller a mis les Lions au défi de devenir « les chevaliers des aveugles dans cette croisade contre les ténèbres ».

Aujourd'hui, en plus de leur service communautaire, les Lions gèrent le programme international SightFirst. Les Lions déploient d'énormes efforts dans le cadre de leur engagement envers la sauvegarde de la vue.

Les Lions offrent à des milliers de personnes dans le monde entier, gratuitement, des soins oculaires, des lunettes, des machines braille, des documents à gros caractères, des cannes blanches et des chiens-guides. Ils gèrent aussi une banque d'yeux.

J'encourage tout le monde à demander à un membre du Club Lions comment on peut appuyer la campagne SightFirst. Nous servons pour que d'autres puissent voir.

* * *

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): Monsieur le Président, mardi dernier, un nouveau gouvernement est entré en fonction au Nouveau-Brunswick. Les Néo-Brunswickois sont enthousiasmés par l'approche innovatrice du premier ministre Graham axée sur les réalisations, ainsi que par l'engagement qu'il a pris d'améliorer l'économie de notre province.

À peine quelques heures après avoir assumé ses fonctions, le nouveau premier ministre a donné suite à plusieurs promesses qu'il avait faites au cours de la campagne électorale, notamment fournir un soutien financier aux étudiants, aider les personnes âgées, supprimer une partie de la taxe d'accise sur l'essence et prévoir des fonds pour le nettoyage du port de Saint John.

Hier, à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le groupe Irving a annoncé qu'il étudiait la possibilité de construire une nouvelle raffinerie de cinq milliards de dollars. Une telle installation ferait de cette ville le centre de l'énergie pour l'Est du Canada et le Nord-Est des États-Unis.

Oui, le Nouveau-Brunswick est maintenant dirigé par un premier ministre dynamique qui va donner un nouveau visage à notre province. À cette fin, il lui faudra établir des partenariats avec d'autres groupes, mais je suis convaincu qu'il va collaborer avec tous les intéressés afin d'améliorer l'économie du Nouveau-Brunswick et la qualité de vie de ses résidents.

Déclarations de députés

●(1105)

FIDJI

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, les 24 et 25 octobre 2006 le gouvernement de la République des Fidji sera l'hôte de la 37^e session du Forum des îles du Pacifique, à Nadi.

Cette importante réunion regroupe les leaders des nations du Pacifique, qui se penchent sur des questions d'intérêt commun, notamment l'environnement, le sous-développement économique, la promotion de la démocratie et la lutte contre le recyclage de l'argent.

Fidji accueille le Forum des îles du Pacifique au moment où ce pays est animé par de nouveaux espoirs. Grâce aux élections démocratiques qui ont eu lieu récemment, différents intervenants peuvent participer à la vie politique de Fidji. Des groupes locaux et les communautés ethniques, indigène et indienne, collaborent afin de bâtir un pays démocratique, tolérant et prospère.

Le Canada, qui est l'un des partenaires de Fidji dans le cadre du dialogue entre le Forum des îles du Pacifique et le Commonwealth, fait la promotion du renforcement continu de la démocratie dans la République des Fidji.

* * *

[Français]

ARIANE SANTERRE

M. Marcel Lussier (Brossard—La Prairie, BQ): Monsieur le Président, Ariane Santerre, une athlète de Brossard est une jeune fille déterminée. Pendant tout l'été, deux fois par jour, elle s'est entraînée avec les membres de son club et les résultats ne se sont pas fait attendre.

Au début d'août, avec son équipe, elle remporte la médaille d'or aux championnats québécois de canoë-kayak tenus au bassin olympique de l'île Notre-Dame. Trois semaines plus tard, aux championnats canadiens, l'équipe d'Ariane remporte la médaille d'argent en canoë-kayak de vitesse dans la catégorie très particulière du canoë de guerre. Ariane a montré un talent et une grande détermination puisqu'elle pratique ce sport depuis à peine un an.

Elle s'est illustrée dans ce sport particulièrement exigeant et compte sur une technique parfaite pour en arriver à des résultats qui l'ont conduite à une médaille d'or.

Je tiens à saluer le courage, la détermination et l'intelligence de cette athlète de 17 ans, Ariane Santerre.

* * *

[Traduction]

LA MÉDAILLE POUR LES SOLDATS BLESSÉS AU COMBAT

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, récemment, le caporal Bruce Moncur, un des huit soldats du régiment Essex-Kent Scottish actuellement en Afghanistan, a été le premier soldat de notre région blessé dans la lutte contre le terrorisme mondial. Après deux interventions chirurgicales au cerveau, le caporal Moncur doit maintenant vivre avec les séquelles de ses blessures; il a notamment des problèmes de mémoire. Nous n'oublions pas le nom du caporal Moncur qui a bravement servi le Canada et les collectivités du comté d'Essex.

Il est important de remercier nos soldats blessés au combat, mais nous pouvons faire davantage.

Un habitant de LaSalle, Murray Sinnott, a entrepris une campagne pour que les anciens combattants et les soldats blessés reçoivent une médaille officielle. La « feuille d'érable cramoisie » comme il l'appelle serait une médaille émaillée en forme de feuille d'érable rouge foncé sur fond blanc, qui remplacerait l'actuel galon bleu et or porté uniquement sur l'uniforme d'apparat des soldats blessés au combat.

Le régiment Essex-Kent Scottish, les Forces canadiennes et les anciens combattants ont tous accepté de verser leur sang pour défendre la vie et la liberté des autres. Je demande aux députés d'appuyer l'idée de décerner la « feuille d'érable cramoisie » pour honorer nos soldats blessés au combat.

* * *

[Français]

ROBERT BOURASSA

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, le 2 octobre dernier marquait le dixième anniversaire de la mort du 22^e premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. J'ai eu le privilège de connaître ce grand homme et c'est pourquoi je tiens à lui rendre hommage aujourd'hui en rappelant à cette Chambre quelques-unes de ses plus grandes réalisations.

En 1970, Robert Bourassa mena le Parti libéral du Québec à une victoire électorale qui lui permit de devenir, à l'âge de 36 ans, le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec.

Père des projets hydroélectriques de la baie James, Robert Bourassa a su développer les ressources hydroélectriques renouvelables et non polluantes du Nord du Québec. Grand démocrate, il a su promouvoir l'accessibilité aux soins de santé pour l'ensemble des Québécois en appuyant la réforme de l'assurance-maladie.

Grand Québécois et grand Canadien, Robert Bourassa a travaillé toute sa vie à faire reconnaître la spécificité du Québec, tout en veillant à renforcer l'unité de notre pays.

En commémorant son nom en cette Chambre, nous reconnaissons ainsi sa grande contribution et affirmons clairement que, sans lui, la société québécoise ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, le 8 octobre 1971, la Cour fédérale du Canada a rendu une décision à propos des droits des femmes membres des Premières nations qui vivent dans les réserves sur les biens immeubles matrimoniaux, contribuant ainsi à invalider une disposition de la Loi sur les Indiens qui a grandement perturbé la vie de ces femmes et de leurs familles.

Jeanette Corbiere Lavell, féministe membre des Premières nations, a épousé un non-Indien en 1970 et a perdu son statut légal d'Indienne. Mme Lavell a contesté la Loi sur les Indiens en invoquant la discrimination fondée sur le sexe parce que les hommes indiens ne perdent pas leur statut d'Indien inscrit lorsqu'ils épousent une non-Indienne. La Cour suprême du Canada a confirmé la décision de la Cour fédérale du Canada en faveur de Mme Lavell.

Grâce aux courageux efforts de cette femme, cet article de la Loi sur les Indiens a été abrogé en 1985 avec l'adoption du projet de loi historique C-31.

Il faut accorder une attention particulière à l'examen et à la révision des lois qui datent de plus d'un siècle pour qu'elles tiennent compte des conditions de vie et des besoins actuels des membres des Premières nations.

* * *

• (1110)

L'AFGHANISTAN

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, hier soir le NPD a organisé une table ronde non partisane sur le rôle du Canada en Afghanistan. De nombreux collègues de notre caucus, y compris notre chef, et des centaines de Canadiens intéressés étaient présents. La salle était bondée.

Ironiquement, plus tôt dans la journée les libéraux et les conservateurs de l'autre endroit avaient rendu public un rapport dans lequel ils critiquaient les libéraux et les conservateurs de la Chambre des communes de ne pas avoir répondu aux questions entourant la mission actuelle du Canada en Afghanistan. Le rapport précise que le gouvernement n'a pas su répondre aux questions suivantes: Quel est le but de cette mission? Le mandat est-il clair et réaliste? Peut-on mesurer le succès de la mission et, si oui, comment? Le NPD a posé ces mêmes questions à plusieurs reprises. Ce sont les mêmes questions que les Canadiens posent.

Le premier ministre n'a pas compris ce matin à Calgary. Le prix du leadership dans le monde et le prix du progrès ne se mesurent pas au nombre de soldats que perd le Canada. Ils se mesurent plutôt par les efforts déployés par le Canada pour instaurer une paix durable, non une guerre sans fin.

* * *

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, des leaders étudiants engagés des quatre coins du pays sont venus à Ottawa au nom de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants pour attirer l'attention sur des questions urgentes concernant l'éducation postsecondaire au Canada.

Les étudiants que j'ai rencontrés ont parlé des répercussions troublantes de la hausse des frais de scolarité sur l'accessibilité des études pour les jeunes Canadiens. L'ancien gouvernement libéral s'est engagé à réduire de moitié les frais de scolarité de la première et de la dernière année des études postsecondaires.

Pour de nombreux Canadiens, l'éducation est la clé pour sortir de la pauvreté et avoir une vie meilleure. L'éducation est un investissement dans l'avenir de nos enfants. Par conséquent, le Canada doit s'engager à rendre l'éducation accessible à tous les Canadiens.

Les compressions que le gouvernement conservateur minoritaire a effectuées dans le programme Placements carrière-été constituent une autre grande préoccupation des étudiants. Cinquante pour cent des placements, soit 22 000 placements, ont été éliminés. Encore une fois, ce programme était un investissement dans notre magnifique pays.

Je demande aux députés de se joindre à moi pour féliciter la Fédération canadienne...

The Speaker: La députée d'Ahuntsic a la parole.

Déclarations de députés

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, le 18 septembre 2006, les ministres du Travail et de la Justice avisaient le Comité permanent de la condition féminine que le gouvernement refusait de légiférer sur l'équité salariale. Le 25 septembre 2006, le gouvernement conservateur annonçait non seulement une coupure de plus de 30 p. 100 du budget de Condition féminine Canada, mais il abolissait aussi le Programme de contestation judiciaire, qui est le seul moyen dont les femmes disposent pour faire valoir leurs droits constitutionnels à l'égalité.

Hier, la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine nous confirmait qu'elle coupait le financement des activités de défense des droits portés par les groupes de femmes. Pourtant, le 18 janvier 2006, le premier ministre s'engageait par écrit « à soutenir les droits humains des femmes [...] » et à prendre « des mesures concrètes et immédiates, tel que recommandé par les Nations Unies. »

Aujourd'hui, nous savons que le premier ministre a trompé les femmes canadiennes et québécoises le 18 janvier 2006.

* * *

[Traduction]

L'ALPHABÉTISATION

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, c'est la fin de semaine de l'Action de grâce.

Malheureusement, les Canadiens n'ont aucune raison de rendre grâce au gouvernement, qui a sabré dans les programmes d'alphabétisation à hauteur de 17,7 millions de dollars. Le gouvernement a enfreint les droits de ceux qui veulent améliorer leur condition sociale en supprimant leurs programmes et en se vantant d'un excédent de 13 milliards de dollars hérité du gouvernement libéral précédent.

Les gens de Terre-Neuve-et-Labrador ne se laisseront pas abattre par ces compressions. Ils vont se faire entendre grâce à l'autoroute de l'information. Une campagne de courriels intitulée « Wave for Literacy », lancée ce matin à Terre-Neuve, balaiera tout le pays. On demande aux rédacteurs de courriels d'envoyer un fichier JPEG au premier ministre et aux députés du parti ministériel afin d'exprimer leurs préoccupations à l'égard des récentes compressions.

Le financement des programmes d'alphabétisation aide ces gens de bien des façons. Ces programmes favorisent le renforcement de l'estime de soi, de la confiance et de la détermination à atteindre les buts personnels. Nous savons que le taux d'alphabétisation des Canadiens est important. Nous devons appuyer les programmes d'alphabétisation, comme celui de la région de York, dans ma circonscription, afin d'aider les gens qui en ont besoin et de défendre leurs droits.

Le Parti libéral appuie l'alphabétisation.

*Questions orales***L'AFGHANISTAN**

M. Ted Menzies (MacLeod, PCC): Monsieur le Président, hier, la ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles a annoncé que le Canada investira, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, 5 millions de dollars pour vacciner plus de 7 millions d'enfants en Afghanistan. Cette somme sera versée à l'Organisation mondiale de la santé et à l'UNICEF dans le cadre de l'initiative mondiale d'éradication de la polio, qui vise à éliminer la polio de sorte que plus aucun enfant ne souffre de paralysie permanente à cause de cette maladie.

À cause du conflit dans la région, les enfants du Sud de l'Afghanistan ne sont plus vaccinés et la maladie a refait surface, notamment dans les provinces de Kandahar et d'Helmand.

Au cours de sa visite au Canada, le président Karzaï a demandé l'aide du Canada pour éradiquer la polio en Afghanistan. Le Canada a rapidement répondu à l'appel.

QUESTIONS ORALES

• (1115)

[Traduction]

LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, malgré les tactiques de diversion, l'emballage soigné, les paroles rassurantes et tous les efforts que le gouvernement déploie pour se bâillonner lui-même, la vraie nature de ce gouvernement de droite finit par ressortir quand même. Des fanatiques de l'idéologie prônée par ce parti ont été nommés à des postes-clés. On prépare en secret des mesures législatives qui vont à l'encontre de la Charte. On mine l'indépendance de la magistrature. On bloque l'accès aux tribunaux pour les Canadiens à faible revenu et on supprime le financement fédéral à l'intention des personnes défavorisées.

Comment cette attitude mesquine cadre-t-elle avec les valeurs que la vaste majorité des Canadiens chérissent depuis des générations?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, quelle ironie que d'entendre de telles paroles de la bouche d'un député qui a fait partie du Cabinet qui a amputé de 25 milliards de dollars le budget des soins de santé au Canada. Voilà ce que j'appellerais de la mesquinerie.

Cette semaine, les députés d'en face ont critiqué le gouvernement pour avoir décidé que le financement d'un certain festival de danse n'était pas une utilisation efficace des fonds publics. Ils avaient de l'argent pour cela, mais ils n'avaient pas d'argent pour notre système de soins de santé, dont ils ont réduit le financement de 25 milliards de dollars.

Le leader parlementaire de l'opposition devrait s'excuser pour la mesquinerie dont le gouvernement libéral a fait preuve.

* * *

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, nous avons amené les transferts au titre des soins de santé à leur plus haut niveau dans l'histoire du Canada.

La Charte des droits et libertés est une caractéristique qui définit notre pays et à laquelle la vaste majorité des Canadiens attachent une grande importance. Cependant, les personnes nommées par le gouvernement minoritaire ne partagent pas cette opinion, comme le

chef de cabinet de la ministre de l'Environnement. Il s'en prend à la Charte et à la magistrature. Il est en faveur de la discrimination et contre la tolérance. Il traite de Nazis ceux qui ne sont pas d'accord avec lui, les comparant à Adolf Hitler et à ses acolytes.

Le gouvernement saisira-t-il au moins cette occasion pour désavouer cet ancien candidat conservateur?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, ce que je désavoue, c'est l'arrogance du Parti libéral, qui croit qu'il a le monopole de la vertu.

C'est à un gouvernement conservateur que nous devons la Déclaration canadienne des droits. Ce sont des premiers ministres conservateurs qui ont mené la lutte contre l'apartheid sur la scène internationale. La première femme ministre était une conservatrice. Le premier député canadien d'origine chinoise et le premier député musulman étaient des conservateurs. Notre parti a instauré des mesures réparatoires relativement à l'internement des Canadiens d'origine japonaise, qui avait été ordonné par un gouvernement libéral, et relativement à la taxe d'entrée imposée aux Chinois.

Lorsqu'il est question de droits de la personne, nous n'avons aucune leçon à recevoir du parti qui a imposé la Loi sur les mesures de guerre.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, la leçon à tirer de la taxe d'entrée, c'est que les violations des droits de la personne ne sont jamais acceptables; elles ne l'étaient pas il y a 100 ans et elles ne le sont pas aujourd'hui.

C'est le chef de cabinet de la ministre de l'Environnement qui est sur la sellette ici. On fait grand état de son intolérance indéniable, et le voilà à la tête du cabinet de la ministre responsable du dossier le plus important du point de vue des politiques.

La Chambre mérite une réponse. Le gouvernement adhère-t-il ou non aux opinions empreintes d'intolérance de cet homme?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le leader parlementaire de l'opposition pourrait peut-être nous dire s'il appuie les remarques faites par des députés d'arrière-ban de son parti, qui partagent en grande partie les mêmes opinions que la personne qu'il a mentionnée.

Le leader parlementaire de l'opposition a été candidat aux côtés de Pierre Trudeau en 1974, quatre ans après que le gouvernement libéral eut imposé la Loi sur les mesures de guerre, ce qui constituait une violation des droits civils au Canada.

Notre parti a toujours défendu les droits de la personne et la diversité, tant ici qu'à l'étranger. Nous sommes fiers de cette tradition. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du Parti libéral en matière de droits de la personne.

* * *

• (1120)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, lors d'un vote de grande importance, la Chambre a réitéré son appui au Protocole de Kyoto. Pris de panique, le premier ministre a trouvé plus important d'aller voir une partie de hockey. En son absence, la ministre de l'Environnement, accompagnée de l'équipe de meneuses de claques du parti d'extrême droite, votait contre Kyoto.

Questions orales

Le Protocole de Kyoto est une loi internationale et le Canada est lié par cette loi. En votant contre Kyoto, la ministre a dit au monde entier que son gouvernement allait violer la loi.

Violier volontairement la loi, c'est cela qu'on appelle le nouveau gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, pendant un certain nombre d'années, l'ancien gouvernement libéral a parlé de Kyoto et n'a absolument rien fait. Nous, c'est l'inverse. Nous agissons, mais nous parlons très peu. C'est comme cela qu'on accomplit des choses.

[Français]

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, comme toujours la ministre de l'Environnement nage en pleines contradictions. Elle dit vouloir réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais elle n'a pas d'objectifs. Elle dit vouloir agir rapidement, mais elle n'a pas d'échéancier. Elle dit vouloir un plan fait au Canada, mais elle consulte George Bush. Elle dit qu'elle avait un plan, mais elle l'a maintenant perdu.

Si la ministre n'a ni objectif, ni échéancier, ni même un plan, pourquoi n'avoue-t-elle pas que, pour elle, la lutte contre les changements climatiques, c'est comme le Québec: elle s'en fout?

[Traduction]

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous à quel point la nouvelle ministre de l'Environnement a apporté avec elle une bouffée d'air frais lorsqu'elle est arrivée à la Chambre. Si elle peut assainir l'air de la Chambre par rapport à ce que nous avons connu auparavant, ne serait-il pas juste de lui donner le temps d'assainir l'air du pays?

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, la gestion du commissaire Zaccardelli dans l'affaire Maher Arar fait l'objet de nouvelles révélations. Après avoir reconnu que les preuves contre Maher Arar étaient erronées et qu'il était convaincu de son innocence, il n'a rien fait, laissant ainsi Maher Arar croupir en Syrie. En comité, il laisse entendre qu'il a informé ses supérieurs politiques, alors que tous les anciens ministres disent le contraire.

Le ministre de la Sécurité publique ne convient-il pas, devant ces faits troublants, qu'il est temps de réclamer la démission du commissaire Zaccardelli?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de son importante question. Elle a souligné les révélations très troublantes qui font partie du rapport du juge O'Connor, un rapport qui comportait 1 400 pages.

Le gouvernement a accepté les 23 recommandations du juge O'Connor. Nous sommes en train de toutes les mettre en valeur. Évidemment, il y a des pourparlers avec M. Arar pour en arriver à une entente qui soit digne et juste pour lui.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'on a demandé, en comité, au commissaire Zaccardelli s'il avait informé les ministres, il a fait référence à des dates, laissant ainsi entendre que des séances d'information avec les ministres ont eu lieu. Or on a un sérieux problème: la GRC refuse de

fournir ces dates, et tous les anciens ministres soutiennent qu'il n'y a jamais eu de rencontres. Conclusion: Zaccardelli a menti au comité.

Qu'attend le ministre pour le congédier?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique a été clair: le gouvernement a confiance en tous les officiers de la GRC. Évidemment, nous sommes très préoccupés par l'injustice et la tragédie vécues par M. Arar. C'est la raison pour laquelle nous avons accepté toutes les recommandations du rapport du juge O'Connor. Nous sommes à mettre en valeur toutes ces recommandations.

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, le commissaire Zaccardelli en rajoute et veut se faire rassurant en disant que les correctifs ont été faits et qu'il n'y a plus d'information brute transmise aux États-Unis. Or on apprend que l'information non traitée est toujours accessible aux autorités américaines, puisqu'elles assistent aux réunions de la GRC avant que l'information ne soit validée. Il n'y a donc aucune garantie que les renseignements utilisés par le FBI sont fiables et que d'autres affaires Arar ne pourraient se reproduire.

Le ministre de la Sécurité publique n'est-il pas convaincu que la démission de Zaccardelli est devenue impérative puisqu'il n'a plus aucune crédibilité?

• (1125)

[Traduction]

M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je crois que la députée fait allusion à un rapport publié récemment. Les agents de la GRC rencontrent périodiquement leurs homologues étrangers. Cela fait partie de la coopération policière internationale et ces rencontres ont lieu en effet.

[Français]

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, en dépit des affirmations du commissaire Zaccardelli, il est évident que les filtres et les balises qu'il avait promis d'instaurer pour éviter des traitements arbitraires comme ceux qu'a subis Maher Arar ne l'ont pas été. Il n'y a rien de corrigé. À preuve, les séances conjointes entre le FBI et la GRC où l'on continue d'utiliser pour matériel de l'information non vérifiée.

Devant autant de dérapages, qu'attend le ministre pour exiger la démission du commissaire?

[Traduction]

M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, il y a eu des changements. Le rapport du juge O'Connor contient 23 recommandations, auxquelles nous donnons suite. Des réunions périodiques se tiennent entre des membres de la GRC et leurs homologues étrangers pour s'occuper des questions de sécurité internationale.

* * *

LA QUALITÉ DE L'EAU

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, il est arrivé aujourd'hui ce qui peut arriver de pire à un parent le jour du bulletin de notes de son enfant.

Questions orales

Le gouvernement du Canada s'est vu attribuer une note d'échec par le Sierra Legal Defence Fund pour ce qui est de la qualité de son eau et, qui plus est, il est le seul gouvernement à recevoir une telle note. Pourtant, six années ont passé depuis Walkerton et nous n'avons toujours pas établi de règlements rigoureux qui sont pris sous le régime d'une loi.

Nous ne voulons plus qu'on nous rebatte les oreilles au sujet de l'inaction des libéraux, de Kashechewan ou d'une mesure législative qu'ils ont retirée.

Quand le gouvernement prendra-t-il au sérieux la qualité de l'eau des Canadiens?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous avons toujours pris au sérieux la qualité de l'environnement, de l'eau et de l'air des Canadiens depuis que nous avons été portés au pouvoir en février dernier.

La ministre de l'Environnement et le gouvernement ont pris des mesures importantes à cet égard. Nous avons introduit le crédit d'impôt visant les cartes d'abonnement pour promouvoir l'utilisation du transport en commun et nous avons augmenté les mesures incitatives visant les carburants renouvelables. La ministre va bientôt déposer à la Chambre le premier projet de loi au Canada sur l'assainissement de l'air. Voilà quelques-unes des premières mesures du nouveau gouvernement du Canada à cet égard.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, permettez-moi de préciser ce que veut dire prendre au sérieux la qualité de l'eau. Pour le gouvernement, semble-t-il, agir sérieusement veut dire ne rien faire du tout. Le gouvernement n'a rien fait pour empêcher la situation scandaleuse concernant la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations, où la santé des gens est menacée chaque jour. On n'a absolument rien fait.

Et que dire de l'eau en bouteille? Les consommateurs continuent de permettre à l'industrie de l'embouteillage de l'eau de s'auto-réglementer, en dépit de niveaux élevés de plomb et de bactéries, et on ne fait absolument rien. Ce n'est pas avec des lignes directrices volontaires que l'on va empêcher un autre Walkerton. C'est avec une mesure législative. Quand donc allons-nous l'avoir?

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement actuel a annoncé des investissements d'envergure en matière de qualité de l'eau pour les populations des Premières nations afin de corriger les problèmes créés par 13 années de négligence de la part des libéraux.

Pour ce qui est de l'eau en bouteille, je peux dire au chef du NPD que cette eau ne présente aucun danger. On n'a pu associer aucune maladie d'origine hydrique à la consommation d'eau embouteillée au Canada. Santé Canada en collaboration avec l'ACIA est à revoir la réglementation et les politiques existantes pour améliorer encore davantage la protection du consommateur.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, hier, la ministre de l'Environnement a tenté de miner le mécanisme de développement propre de l'accord de Kyoto en déformant le point de vue de Daphne Wysham, de l'Institute for Policy Studies de Washington.

Dans une communication adressée à Elizabeth May, Mme Wysham a dit qu'elle défendait avec conviction le mécanisme de développement propre. Elle a aussi dit qu'elle avait été consternée

de constater à quel point la ministre avait déformé son opinion sur le mécanisme.

Le ministre des Pêches demandera-t-il à sa collègue de retirer ses paroles et de s'excuser auprès de Mme Wysham d'avoir si mal rapporté son point de vue?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, les députés d'en face sont certainement des experts en matière de fausse représentation. Ils ont le don de monter en épingle des propos glanés hors contexte. Personne à la Chambre ni dans ce pays n'est aussi déterminé que la ministre de l'Environnement à assainir l'environnement du Canada. Nous devrions en être fiers.

[Français]

L'hon. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, dans ses efforts pour détruire le Protocole de Kyoto, la ministre de l'Environnement rejette tout simplement les faits.

Hier, elle a mal rapporté les propos de Daphne Wysham. Elle a permis à son ministère d'afficher sur son site web de l'information trompeuse au sujet du réchauffement de la planète, et elle s'absente continuellement des rencontres internationales liées au Protocole de Kyoto.

Quand avouera-t-elle que son vrai but est de saboter le Protocole de Kyoto? Quand s'excusera-t-elle auprès de Daphne Wysham?

• (1130)

[Traduction]

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, voyons ce qu'a dit la commissaire à l'environnement. Elle a dit, et je cite:

Il devient de plus en plus évident que le Canada ne pourra réduire ses émissions de gaz à effet de serre comme il s'est engagé à le faire en vertu du Protocole de Kyoto. En fait, au lieu de diminuer, les émissions ont augmenté de 27 p. 100 depuis 1990 [pendant que les libéraux étaient au pouvoir].

Dans 13 ans, le Canada jouira d'un environnement beaucoup plus propre et ce sera grâce à la ministre de l'Environnement actuelle.

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, hier, devant le Comité de l'environnement, la ministre de l'Environnement a dit que le gouvernement ne pourrait rien faire dans le dossier des changements climatiques tant qu'une loi sur la qualité de l'air n'aura pas été adoptée. Pourtant, nous avons déjà les lois environnementales parmi les plus efficaces et les plus sévères au monde, notamment la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. D'autre part, il faudrait compter au moins cinq ans pour qu'une nouvelle loi ne puisse entrer en vigueur.

Qu'est-ce qui cloche avec la LCPE? La ministre pourrait-elle nous préciser une seule disposition de son projet de loi qui ne pourrait être mise en oeuvre en vertu de la LCPE? Pourquoi le gouvernement préfère-t-il la tergiversation à l'action?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, nous avons beaucoup d'excellentes lois dans ce pays, mais nous en avons également d'autres qui sont inutiles.

Le gouvernement déposera sous peu un nouveau projet de loi. Peut-être le député voudra-t-il bien attendre jusque-là. En effet, collectivement, avec l'appui de tous les députés de la Chambre, nous aurons alors l'occasion d'adopter une loi efficace qui nous permettra de faire le travail que les libéraux n'ont pas réussi à faire en 13 ans.

Questions orales

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui nous concerne, nous n'avons pas besoin que de nouvelles lois viennent gonfler encore les mécanismes de suivi et de mise en oeuvre, car nous nous contentons d'agir. Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle loi pour renforcer la LCPE.

Pourquoi donc la ministre veut-elle consacrer cinq ans à mettre en oeuvre une nouvelle loi, alors que la LCPE contient déjà tous les outils imaginables dont elle pourrait avoir besoin?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, voilà qui démontre encore une fois que les députés sont déconnectés. Il est évident que nous n'attendons pas une nouvelle loi pour passer à l'action. S'ils prenaient le soin de s'informer de ce que la ministre est déjà en train de faire, ils constateraient des améliorations à chaque jour.

Si nous avons besoin d'une nouvelle loi, c'est pour instaurer un cadre solide et permanent qui ne pourrait être modifié par les députés d'en face si jamais, dans une vingtaine d'années, ils finissaient par reprendre le pouvoir.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, contre toute attente, on apprend que le journaliste qui a révélé les faiblesses du dispositif de sécurité à l'aéroport de Montréal fait l'objet d'une enquête par Transports Canada.

Plutôt que de faire enquête sur le journaliste qui a mis en lumière les lacunes, est-ce que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités ne croit pas que l'enquête devrait plutôt chercher à faire la lumière sur le problème?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Comme on le sait, des allégations ont effectivement été portées dans le *Journal de Montréal*. J'ai demandé aux gens de mon ministère de vérifier ces allégations et, dans le cadre de ces vérifications, nous cherchons à communiquer avec le journaliste qui a relaté ces informations. Cela se fait dans le cadre normal de la protection de nos aéroports et aussi dans le cadre normal de la sécurité que nous imposons partout. Alors, nous cherchons à avoir ces renseignements.

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, je donne un autre exemple d'incohérence. Au port de Montréal, on juge la sécurité tellement importante qu'on néglige la vérification des conteneurs déclarés vides et on s'acharne à fouiller les boîtes à lunch des débardeurs.

Alors que les problèmes de sécurité sont connus, on laisse tomber l'inspection des conteneurs et on fait un zèle excessif auprès des travailleurs. À l'évidence, les autorités se trompent de cible.

Que compte faire le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités pour rappeler les autorités du port de Montréal à l'ordre?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, clairement, pour l'information de ma collègue, elle doit savoir, bien sûr, que l'autorité portuaire de Montréal est tout à fait autonome dans ses gestes. Toutefois, au niveau de la sécurité, et comme il était mentionné hier dans le reportage de la FTQ, tout près de 900 millions

de dollars depuis cinq ans ont été investis pour refaire et solidifier la sécurité dans nos ports. À cet égard, force est de reconnaître que ce travail a été fait et, dans le présent cas, je pense qu'il s'agit là d'un dossier qui...

● (1135)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'honorable député de Richmond—Arthabaska a la parole.

* * *

L'AGRICULTURE

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, la session dernière, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire n'a pas osé confirmer les rumeurs selon lesquelles le Québec ne toucherait que 50 des 950 millions de dollars promis par le gouvernement en guise de modification aux programmes de soutien au revenu pour les producteurs agricoles. Or, faut-il le rappeler au ministre, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de la Financière agricole, utilisait déjà la bonne méthode de calcul des inventaires et que, par conséquent, il n'aurait pas dû être pénalisé pour sa bonne gestion.

Le ministre peut-il justifier, dans ce cas, pourquoi le Québec ne reçoit pas sa juste part?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question et de ses préoccupations.

Je peux l'assurer que les agriculteurs du Québec ont maintenant un gouvernement qui — contrairement au dernier gouvernement libéral — se préoccupe de leur situation, tout comme de celle de l'ensemble des fermiers aux quatre coins du Canada.

Nous reconnaissons que certains secteurs agricoles du Québec font face à d'importantes difficultés. Pour ce qui est des paiements agricoles, ils sont basés sur le besoin, et je peux assurer les agriculteurs du Québec que la province aura sa part équitable.

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, le ministre a promis cette part équitable et nous l'attendons toujours. La semaine dernière, le député lui-même nous a dit en Chambre qu'il y aurait de l'argent. J'attends encore et les producteurs aussi attendent encore.

Au printemps dernier, le ministre disait: « Dans le cas de l'application rétroactive des rajustements du PCSRA, le gouvernement du Québec a déjà versé sa part. » Non seulement cela, mais il affirmait aussi qu'à son avis, le Québec « avait un meilleur système en place que le programme des libéraux, qui recelait des lacunes ».

La façon du ministre de nous récompenser est le versement de 50 millions sur 950 millions de dollars.

Sur quoi le ministre s'est-il basé pour conclure que le Québec devait recevoir seulement 5 p. 100 des fonds, lui qui représente près de 18 p. 100 de l'activité agricole du Canada?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, je vais répéter ma réponse. Pour ce qui est des paiements agricoles au Québec, ils sont basés sur le besoin, et je peux assurer les agriculteurs du Québec que la province aura sa part équitable.

Nous allons livrer des résultats concrets pour les fermiers et les familles agricoles du Québec.

Questions orales

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre aime employer l'expression prisée de George Bush, « nous n'allons pas nous défilier ». Devant les Nations Unies, il a fait ressortir l'importance que le Canada respecte ses engagements internationaux.

J'aimerais savoir comment fait le premier ministre pour concilier ce principe et sa détermination farouche à se défilier dans le dossier du Protocole de Kyoto. Le gouvernement reconnaît-il la contradiction? Ou bien se dit-il que, étant donné que George Bush approuve son intention d'enterrer le Protocole de Kyoto, il n'y a pas de mal à tourner le dos aux Nations Unies?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, tout le monde est conscient du rôle que la Canada joue aux Nations Unies. En fait, le Canada est l'un des pays les plus respectés des Nations Unies.

Cette semaine, on discute de nombreuses questions environnementales, notamment du chalutage par le fond. Comme dans tous les dossiers environnementaux, le Canada propose avant tout une approche très sensée qui recueille l'appui de la majorité des pays du monde.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, la ministre de l'Environnement s'est ajoutée à la longue liste de conservateurs qui ont induit les Canadiens en erreur.

Mardi, à la réunion du Comité de l'environnement, la commissaire à l'environnement a précisé que rien, nulle part, n'indiquait que l'ancien gouvernement libéral prévoyait acheter des droits d'émission.

La ministre va-t-elle s'excuser de constamment induire les Canadiens en erreur?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, je comprends et nous comprenons tous. Les libéraux n'ont certainement pas besoin d'acheter des droits d'émission; ils brassent déjà assez de vent comme cela.

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, nous avons entendu la ministre de l'Environnement dire à maintes reprises que le secteur de l'automobile de l'Ontario est le seul responsable des changements climatiques. La ministre a également déclaré qu'elle ne se préoccupait pas vraiment de ce qui se produit au Québec.

Elle ne fait aucune mention d'une stratégie nationale et ne dit pas quels secteurs ou quelles régions devront contribuer à la lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est un secret de polichinelle que l'un des secteurs produisant le plus de gaz à effet de serre est celui des sables bitumineux.

Que fera la ministre pour veiller à ce que le Canada adopte une approche juste et équilibrée pour toutes les régions du pays dans la lutte contre les changements climatiques?

● (1140)

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, les députés se sont plaints durant toute la matinée de ce que rien n'est fait au sujet des changements climatiques. Ils savent fort bien que nous ne pouvons pas modifier les politiques environnementales du pays du jour au lendemain. Comme nous venons de remplacer le gouvernement précédent, nous avons besoin de temps pour planifier et, surtout, consulter tous les intéressés.

La ministre en a rencontré plusieurs et elle en verra d'autres. C'est de cette manière que l'on dresse un plan à long terme jouissant de l'appui de nos partenaires dans notre pays.

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'apprendre qu'il y a beaucoup de réunions.

[Français]

La ministre de l'Environnement dit que le Québec n'est pas important pour elle.

[Traduction]

La ministre a dit, semble-t-il, qu'elle ne se préoccupe pas non plus de l'économie de l'Ontario.

Pendant des mois, les conservateurs ont promis un plan. Ils admettent maintenant qu'ils n'ont pas de plan, et qu'ils n'ont rien d'autre à proposer qu'une approche. Quand donc la ministre aura-t-elle une approche prévoyant un plan juste pour toutes les régions du pays?

L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC): Monsieur le Président, les engagements du gouvernement sont assez clairs. Nous avons rempli chacun des engagements que nous avons pris.

Le moment venu, nous présenterons des projets de loi dont tous les députés devraient être fiers, car au lieu de réagir et de dépenser des milliards de dollars pour rien, nous élaborons, avec les intervenants du pays, un plan, une approche et un programme qui seront légitimes, qui seront solides et qui donneront des résultats.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, à la suite de la détection du nématode à kyste sur une ferme au Québec, les États-Unis ont décrété une interdiction sur l'importation de pommes de terre et autres racines comestibles pour toute la province. C'est toute une industrie au Québec qui est gravement touchée.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait-il dire à cette Chambre ce qui est fait pour rouvrir la frontière et venir en aide à cette industrie vitale pour la province de Québec?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, ce matin, j'ai parlé au ministre de l'Agriculture du Québec, M. Yvon Vallières, pour l'informer que le Canada et les États-Unis avaient conclu un accord afin de lever les restrictions temporaires que les États-Unis avaient imposées relativement à certains produits du Québec.

Le 23 janvier, les Canadiens ont voté pour un changement, incluant un changement pour l'agriculture, pour le meilleur de l'agriculture du Québec. Encore une fois, c'est ce gouvernement conservateur qui obtient des résultats concrets pour les producteurs du Québec.

Questions orales

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, cette semaine, les équipes d'intervention en cas d'urgence de l'Ontario ont été stupéfaites d'apprendre que le ministre de la Défense nationale avait supprimé l'aide à l'initiative de recherche et de sauvetage en Ontario. Ce programme est essentiel pour doter nos équipes d'intervention des outils dont elles ont besoin.

Écoutez bien cela: il a supprimé les fonds destinés à l'Ontario parce que la demande de fonds est arrivée une journée en retard, même si le ministère de la Défense nationale savait que Queen's Park avait été fermé la veille, en raison d'un virus.

Quel exemple de leadership stupide, mesquin et misérable. Pourquoi le ministre joue-t-il avec la santé et la sécurité des Ontariens?

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je ferai abstraction de ces attaques personnelles. Je préfère m'abstenir d'exprimer mon opinion au sujet de ce député.

Les programmes de recherche et de sauvetage ne font l'objet d'aucune compression. Ils se poursuivent en Ontario. Ce dont nous parlons, c'est d'un petit fonds de 8 millions de dollars qui est attribué chaque année aux provinces qui ont des projets valables permettant d'améliorer les missions de recherche et de sauvetage.

Le dossier de l'Ontario reste ouvert. J'attends de rencontrer les autorités ontariennes pour le régler. Le député du parti d'en face devrait rétablir les faits.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je ne m'attends nullement à ce que le ministre me croie sur parole. Je vais citer les propos de M. Julian Fantino, qui a écrit au ministre il y a deux jours. Je demande aux députés d'écouter ce que dit M. Fantino au sujet de ce programme dont le ministre est responsable. Il évoque « le manque de souplesse et de compréhension » et les « directives contradictoires ». Le fait est que Gestion des situations d'urgence en a tellement marre qu'elle songe à « se retirer » complètement du programme.

Je demande au ministre ce qui s'est passé depuis qu'il occupe son poste. A-t-il tout simplement saboté le programme? Ou le laisse-t-il tomber en Ontario, mettant ainsi en danger la santé et la sécurité des Ontariens?

• (1145)

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, le député fait des affirmations scandaleuses. Les programmes de recherche et de sauvetage ne sont pas menacés. Ils sont appliqués efficacement dans tout le pays. Beaucoup de Canadiens ont été secourus par nos organismes de recherche et de sauvetage.

* * *

LES INFRASTRUCTURES

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, après deux ans et demi de négociations et d'efforts caractérisés par une diligence raisonnable relativement au projet O-Train, ici à Ottawa, le président du Conseil du Trésor a convoqué d'une façon inappropriée la société Siemens pour lui « poser des questions ».

Le gouvernement fédéral n'a pas de contrat avec Siemens, même si huit ministères fédéraux sont parties au projet. Pourtant, le ministre exige qu'on lui communique des détails sur un contrat qui ne le concerne pas et, en outre, il demande à Siemens de lui dire

quelle serait la meilleure façon de retarder un projet de 654 millions de dollars.

Le ministre peut-il nous expliquer la raison de cette intrusion inappropriée dans les affaires municipales?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je me tourne vers les gens d'Ottawa-Sud parce qu'ils font preuve d'une grande sagesse. Cette sagesse est reflétée dans une lettre du courrier des lecteurs de l'édition d'aujourd'hui du *Ottawa Sun*, dans laquelle on dit:

Le maire Chiarelli [...] a dit qu'il était bizarre que le gouvernement fédéral souhaite étudier le document sur le TLR. C'est la façon de faire [...] qu'il s'agisse d'une transaction personnelle ou d'une opération commerciale, tous les renseignements doivent être divulgués avant qu'un chèque ne soit émis ou refusé. Ce n'est plus l'ancienne équipe de l'autre époque qui est au pouvoir maintenant.

Cette lettre provient d'un électeur de la circonscription d'Ottawa-Sud, Ronald Hugues.

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le ministre est de toute évidence allé trop loin. Lorsqu'il était ministre responsable des régions dans le gouvernement de Mike Harris, il a congédié les membres du conseil d'administration de l'Hôpital d'Ottawa, il a congédié les commissaires d'école, puis il les a remplacés par des conservateurs bien connus qui ont laissé des déficits énormes dans les deux cas.

Un gouvernement libéral s'est assuré que le financement fédéral du projet O-Train soit assujéti à un plafond et que l'exécution intégrale du contrat soit faite à un coût fixe. Le contrat ne permet pas de dépassement de coûts, ni d'ingérence politique.

Le ministre peut-il nous dire à quelles conséquences nouvelles il vient d'exposer le gouvernement fédéral en violant les règles du Conseil du Trésor?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, il est toujours intéressant de se faire donner une leçon de gestion ou de gestion de l'économie par un libéral qui s'appelle McGuinty. Un libéral qui s'appelle McGuinty est habituellement synonyme de promesses non tenues.

Le député d'en face faisait partie d'un gouvernement qui n'était pas responsable. Le député libéral d'en face faisait partie d'un gouvernement qui a dû rembourser un million de dollars aux contribuables, parce que cet argent leur avait été volé.

Je ne vais pas m'excuser d'exiger des comptes. C'est la nouvelle réalité ici. Nous allons être un gouvernement responsable. Peut-être que le député d'en face...

Le Président: Le député de Hull—Aylmer a la parole.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, alors que, jour après jour, nos scieries ferment leurs portes, ce gouvernement continue de se pêter les bretelles à propos de son entente avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre.

Pendant que le bois de la Haute-Gatineau s'apprête à prendre le chemin de l'Abitibi à cause des fermetures de scieries de la région, et qu'en Abitibi, même des compagnies comme Tembec continuent à annoncer des fermetures et des mises à pied, que fait ce gouvernement?

La Stratégie sur la compétitivité de l'industrie forestière mise en avant sous le précédent gouvernement est-elle aussi tombée sous la *chainsaw* du président du Conseil du Trésor?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, le 19 septembre, le Parlement du Canada a appuyé très majoritairement la motion de voies et moyens portant exécution de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Nous avons pu voir le ministre de l'Industrie faire de nombreuses consultations dans l'ensemble du pays. Il a pris le temps de parler à un très grand nombre d'acteurs de l'industrie du bois d'oeuvre. Il a obtenu l'adhésion des entreprises et des syndicats. Il a défendu partout l'idée qu'une fois enfin conclu, cet accord aurait des avantages durables, après des années de travail bâclé par le parti d'en face.

Voilà ce qui est en train de se produire. L'accord est dans l'intérêt de l'industrie. Il permettra d'économiser des milliards de dollars et de promouvoir le bois d'oeuvre aux États-Unis et au pays.

[Français]

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas en jouant de la hache et en coupant partout que ce gouvernement aide ceux qui dépendent de l'industrie forestière. La stratégie du précédent gouvernement prévoyait 1,5 milliard de dollars pour les collectivités qui dépendent lourdement de l'industrie forestière, des prêts et des contributions remboursables. Et malgré ce 1,5 milliard de dollars, le gouvernement dégageait un surplus.

Quand les communautés forestières verront-elles la couleur de cet argent? Le ministre doit nous le dire.

● (1150)

[Traduction]

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, le report de la date d'entrée en vigueur, qui est désormais le 1^{er} novembre, ne retardera pas le versement des remboursements aux exportateurs. Les entreprises qui ont accepté le mécanisme d'EDC devraient pouvoir récupérer leur argent dans un délai de six à huit semaines à compter de la date d'entrée en vigueur qui était prévue au départ, à savoir le 1^{er} octobre.

En essayant de faire croire aux gens qu'il en sera autrement, les libéraux se livrent à une campagne de peur irresponsable. Ils devraient savoir que le report de la date n'a aucune incidence sur le remboursement.

* * *

[Français]

LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, la ministre des Ressources humaines et du Développement social a affirmé, hier, que le plan proposé par le Bloc québécois pour venir en aide aux travailleurs âgés victimes de licenciements massifs aurait pour effet de retirer tous les travailleurs âgés de la population active. Or le Bloc québécois ne propose pas un régime de retraite anticipée, mais plutôt un programme pour venir en aide aux travailleurs difficilement recyclables, pour leur permettre de faire le pont entre les licenciements massifs et leur retraite.

Devant les nouvelles réalités du monde du travail, la ministre conviendra-t-elle qu'un tel programme est devenu une nécessité?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement accorde de l'importance aux travailleurs âgés du pays. C'est pourquoi, contrairement aux autres là-bas, nous essayons de les aider à retourner au travail. Nous nous sommes engagés à réaliser une étude de faisabilité sur les solutions à long terme pour venir en aide aux personnes qui se retrouvent sans emploi, lorsqu'elles sont d'un certain âge.

Toutefois, contrairement au parti d'en face, nous croyons que nous devons profiter de ce formidable bassin de talent. C'est notre objectif premier.

[Français]

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, après avoir laissé entendre que son ministère travaillait sur un programme de maintien du revenu pour les travailleurs âgés, la ministre tarde à livrer la marchandise et confirme, par son retard, que les attentes des travailleurs ne seront pas remplies.

Quand la ministre des Ressources humaines et du Développement social comprendra-t-elle que, ce qu'il faut, c'est un programme qui s'applique dès maintenant à toutes les régions et à tous les secteurs, en particulier aux secteurs de la forêt, du vêtement et du textile, et que cela presse?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, nous sommes sur le point d'entreprendre une étude de faisabilité qui va nous aider à trouver des solutions à long terme. De plus, nous sommes en train d'évaluer diverses solutions à court terme.

* * *

L'ALPHABÉTISATION

M. Todd Russell (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, avec ses plus récentes compressions dans les programmes, le gouvernement conservateur minoritaire a ciblé certaines des personnes les plus défavorisées au Labrador. Quelle est la dernière victime de la guerre idéologique de droite menée par les conservateurs contre le progrès? C'est un organisme appelé Partners in Learning, qui a aidé un très grand nombre d'adultes à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture.

Curieusement, cet organisme est celui-là même que le premier ministre avait vanté lors d'une séance de photo tenue dans le cadre d'une élection partielle au Labrador, il y a à peine un an. Or, aujourd'hui, le petit budget de 40 000 \$ de cet organisme va être supprimé.

Comment le gouvernement peut-il justifier cette coupe, le jour même où il a annoncé un surplus fédéral de 13,2 milliards de dollars? Va-t-il annuler ces compressions insensées?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont élu notre gouvernement parce qu'ils voulaient du changement, parce qu'ils voulaient un gouvernement qui respecterait l'argent des contribuables et qui veillerait à ce que ceux-ci en aient toujours pour leur argent. C'est pour cette raison que nous procédons à un examen des programmes.

Questions orales

C'est pour cette raison que nous consacrons nos efforts, notre énergie et nos dollars à des programmes qui donnent de vrais résultats pour les vrais Canadiens, au lieu de servir certains groupes d'intérêt. Dans le cas du programme d'alphabétisation, nous allons favoriser une augmentation du nombre de livres, et non pas du nombre de bureaucrates.

* * *

LE REVENU NATIONAL

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, je crois comprendre que le gouvernement de l'Ontario veut tirer parti de l'expertise et de l'expérience de l'Agence du revenu du Canada. Je crois comprendre que cette province souhaite que l'Agence perçoive l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Un tel accord permettrait d'améliorer grandement l'efficacité des services aux contribuables ontariens.

J'aimerais savoir si la ministre du Revenu national peut fournir à la Chambre d'autres renseignements au sujet des négociations avec l'Ontario au sujet de la déclaration de revenus T2 des sociétés.

L'hon. Carol Skelton (ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, PCC): Monsieur le Président, pendant 13 ans, le gouvernement libéral a été incapable de conclure une entente visant l'impôt des sociétés avec le gouvernement de l'Ontario. Ce nouveau gouvernement conservateur a travaillé d'arrache-pied avec cette province et est heureux d'annoncer que nous avons signé aujourd'hui un accord de perception de l'impôt sur le revenu des sociétés avec l'Ontario.

L'Agence du revenu du Canada percevra donc dorénavant tous les impôts des sociétés et des particuliers au nom du gouvernement de l'Ontario. Encore une fois, notre gouvernement obtient des résultats là où les libéraux ont échoué.

* * *

● (1155)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, outre l'effet dévastateur qu'elle a sur le revenu des exploitations familiales, la folle croisade du gouvernement en vue d'abolir la Commission canadienne du blé condamne le port de Churchill à une mort presque certaine. Cet effet dévastateur touchera le port de Thunder Bay et se fera sentir jusqu'à Prince Rupert.

Le gouvernement se rend-il compte qu'il n'a pas le droit de s'en prendre à la Commission canadienne du blé par voie législative sans demander aux agriculteurs qui en sont membres de se prononcer sur son sort? Sait-il qu'il contrevient non seulement à la raison et à la logique, mais également à la loi constitutive de la commission en la faisant disparaître sans tenir de vote?

M. David Anderson (secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, ce que nous savons, c'est que le NPD qui, à une époque, prétendait représenter les petites gens est devenu le serviteur des syndicats des grandes villes. Il est regrettable que ces députés tournent de nouveau le dos aux gens du peuple.

Nous avons appris cette semaine, au Comité de l'agriculture, qu'il en coûte au moins 200 millions de dollars par année aux agriculteurs pour préserver le système actuel. Le NPD a adopté comme position de refuser aux agriculteurs la capacité de choisir et de les priver de diverses possibilités. C'est ce que nous allons nous employer à offrir aux agriculteurs et nous sommes fiers de le faire.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, il n'est pas rentable de faire disparaître la Commission canadienne du blé. C'est de la pure folie idéologique. En réalité, le gouvernement fait le sale boulot des Américains. Ces derniers ont été déboutés dans chacun des 11 litiges commerciaux touchant la Commission canadienne du blé.

La commission constitue en fait un irritant commercial aux yeux des Américains, lesquels souhaitent sa disparition. Malgré la masse de preuves empiriques démontrant que les agriculteurs canadiens sont mieux servis par la commission, les conservateurs veulent en saper les bases. Comment peuvent-ils justifier cela?

M. David Anderson (secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, le député aura beau hurler, le fait demeure que, selon le plus récent sondage de la Commission canadienne du blé, 55 p. 100 des agriculteurs sont favorables à un changement. Dans l'Ouest, 60 p. 100 des agriculteurs jugent que la façon dont ils font des affaires s'en trouvera améliorée si la commission est soumise à la concurrence.

Il nous tient à coeur d'offrir aux agriculteurs canadiens de l'Ouest la même possibilité de choisir que celle dont on jouit dans le reste du pays. Il s'agit, à notre avis, d'une option valable pour les agriculteurs canadiens de l'Ouest.

* * *

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, Michèle Asselin, de la Fédération des femmes du Québec, dit craindre pour l'avenir.

L'aide financière que la fédération reçoit a permis de modifier des projets de loi discriminatoires. C'est ce qu'on appelle « value for money ».

Le gouvernement conservateur minoritaire a décidé que ce travail n'était pas important. Il a changé le Programme de promotion de la femme et pourrait cesser d'appuyer la fédération.

Si ce n'est parce qu'il appuie des projets de loi discriminatoires, pourquoi le premier ministre pénalise-t-il les femmes?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, il est très surprenant qu'une députée de ce parti nous parle du soutien à donner aux femmes. Le gouvernement libéral précédent a comprimé le budget des programmes pour les femmes à trois reprises au cours des dix dernières années. Un autre député a affirmé que toutes les études et tous les rapports étaient unanimement arrivés à la conclusion que l'action était insuffisante.

Nous allons agir directement pour influencer sur la vie des Canadiennes dans toutes les collectivités.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, lors d'une réunion récente du Comité de la Chambre, la députée de Beaches—East York a rejeté du revers de la main l'importante question de la traite des personnes, disant que c'était « quelque chose de joli et de sexy ».

Recours au Règlement

Le Canada a été inscrit sur une liste internationale de surveillance des pays qui répriment mal le trafic d'être humains. Quelques mois à peine après son accession au pouvoir, le nouveau gouvernement canadien a adopté des mesures susceptibles d'aider les victimes du trafic d'êtres humains.

La ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine pourrait-elle indiquer à la Chambre les autres mesures que le gouvernement a prises pour rehausser la qualité de vie des femmes?

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, la question de ma collègue me donne l'occasion de montrer à l'opposition la différence entre les discours creux et une action concrète.

Les modifications apportées au RPC viendront en aide aux femmes âgées. Le montant supplémentaire de 370 millions de dollars accordé aux centres d'établissement des immigrants viendront en aide aux femmes immigrantes. Une intervention en matière de droits aux biens matrimoniaux viendra en aide aux femmes autochtones. L'adoption de lois plus sévères et le rehaussement de l'application de la loi accroîtront la sécurité dans nos collectivités.

Voilà ce que c'est que de l'action concrète. Nous allons vraiment changer les choses.

* * *

● (1200)

L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, pendant que nous voyons des usines fermer et les emplois du secteur de l'automobile transférés dans d'autres pays, le ministre de l'Industrie et le gouvernement restent les bras croisés sans rien faire.

Il a fallu plus de huit mois au ministre uniquement pour convoquer une réunion avec le Conseil du partenariat pour le secteur canadien de l'automobile. Parallèlement, le maître d'oeuvre de la braderie du bois d'oeuvre, le ministre du Commerce international, a eu suffisamment de temps pour préparer la vente à rabais de l'industrie canadienne de l'automobile, cette fois-ci à la Corée du Sud.

Lorsqu'il était libéral, ce ministre avait promis au Parlement et aux Canadiens qu'il présenterait une politique pour le secteur de l'automobile, mais il ne l'a jamais fait. Maintenant qu'il est conservateur, il a finalement produit quelque chose. Malheureusement, c'est la vente à rabais du secteur.

Est-ce que le ministre mettra fin aux négociations avec la Corée du Sud...

Le Président: Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Le Conseil du partenariat pour le secteur canadien de l'automobile, ou CPSCA, est un forum de discussion important pour les différents ordres de gouvernement et le secteur de l'automobile. Nous avons une réunion de prévue en octobre.

Le nouveau gouvernement du Canada reconnaît le rôle de l'industrie automobile dans l'économie canadienne et dans nos collectivités. Nous avons rencontré des représentants du secteur cette semaine et ils sont très heureux de la direction que prend le gouvernement du Canada.

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, les coupures et modifications apportées par ce gouvernement conservateur minoritaire au Programme de promotion de la femme menacent aussi l'aide financière pour la Table des groupes de femmes de Montréal et le YWCA.

Défendre les droits des femmes n'est pas un gaspillage ou une perte de temps, comme le prétend ce gouvernement conservateur.

Pourquoi le premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien, qui devaient défendre le droit des femmes, ne reconnaissent-ils pas cela?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, cessons de considérer les femmes comme des victimes. Les femmes, les Canadiennes ne se voient pas comme des victimes. Nous savons qu'elles sont des leaders. Nous savons qu'elles ont des ambitions. Nous voulons leur offrir les possibilités qu'elles méritent.

Le simple fait d'en parler ne change pas grand-chose, mais nous allons agir. Nous ne nous taisons pas pendant que la communauté internationale déclare que nous n'en avons pas fait assez. Nous prenons des mesures et nous ferons bouger les choses.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, il est arrivé à plusieurs reprises récemment que des députés de l'opposition m'accusent à la Chambre d'avoir fait des déclarations que je n'ai jamais faites.

Le jeudi 28 septembre, la députée d'Oakville a déclaré au cours de la période des questions, et je cite le texte paru à la page 3389 du hansard:

[...] le président du Conseil du Trésor [...] a dit que c'était une dépense inutile que d'aider les adultes à apprendre à lire.

Le vendredi 29 septembre, le député d'Halifax-Ouest a dit, et je cite le texte de la page 3434:

[...] le président du Conseil du Trésor a nié à la Chambre avoir jamais dit qu'aider les adultes à apprendre à lire, c'était du gaspillage d'argent.

Plus tard au cours de la même période des questions, le député de Saint-Boniface a dit, toujours à la page 3434 du hansard:

[...] le président du Conseil du Trésor a qualifié de gaspillage l'alphabetisation des adultes.

Puis, le député de Wascana a dit, le jeudi 5 octobre:

J'ai fait remarquer qu'il existait un compte rendu écrit de ces propos de même qu'un enregistrement audio. Pendant la période des questions, on m'a invité à déposer ces éléments de preuve.

Puis, il a dit:

Je suis tout à fait disposé à déposer cet enregistrement de ce qu'il a dit, lequel corrobore parfaitement ce que nous avons fait valoir à la période des questions.

On retrouve ces citations à la page 3720 du hansard.

Monsieur le Président, je nie catégoriquement avoir employé les termes « gaspillage d'argent » en parlant des programmes d'alphabetisation.

De plus, j'ai eu l'occasion d'écouter les enregistrements déposés par le député de Wascana. Ces enregistrements prouvent bien que je n'ai jamais utilisé les termes « gaspillage d'argent » en parlant du programme d'alphabétisation ou de tout autre programme.

Je crois que j'ai été très clair lorsque j'ai dit hier à la Chambre:

Je n'ai jamais tenu les propos que le député prétend que j'ai tenus et qui figurent dans l'édition d'aujourd'hui du *Globe and Mail* et dans le harsard de vendredi dernier. Le harsard le confirmera.

Je renvoyais très clairement à la citation de la députée d'Oakville, rapportée dans un article paru hier dans le *Globe and Mail* dans lequel on utilise les termes « gaspillage d'argent ».

Monsieur le Président, je demande que les députés d'Oakville, Halifax-Ouest, Saint-Boniface et Wascana présentent des excuses ici à la Chambre pour avoir délibérément mal interprété mes paroles dans le but de salir mon nom et ma réputation.

Monsieur le Président, je suis heureux de déposer tous les documents pertinents à cette affaire.

Je sais que le député de Wascana est une personne honorable. Le député de Wascana devrait se lever, rectifier les faits et présenter des excuses.

• (1205)

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai signalé hier, la preuve écrite comprend entre autres le communiqué de presse du gouvernement, communiqué dans lequel le gouvernement se targue de donner suite aux réductions de programmes promises. Tant le président du Conseil du Trésor que le ministre des Finances sont cités abondamment dans ce communiqué. Le titre du communiqué indique que le gouvernement élimine tous les programmes ruineux, comme promis. On y dit que tous ces programmes donnent lieu à un gaspillage de fonds publics. Ce communiqué gouvernemental rend très clairement les propos du gouvernement.

Deuxièmement, l'enregistrement audio, dont le texte a été transcrit à la Chambre et que des douzaines de services de nouvelles ont repris aux quatre coins du Canada, prouve que le ministre a bien dit que les services d'alphabétisation offerts aux adultes n'étaient pas rentables. Les paroles du ministre ont été enregistrées et la bande audio a été déposée à la Chambre.

Le Président: Le président du Conseil du Trésor veut-il réagir à ce que le député de Wascana a dit? Dans l'affirmative, j'espère que nous n'entrerons pas dans un débat. En effet, il me semble que nous nous engageons dans un débat au lieu de nous en tenir à un recours au Règlement.

Nous aimerions entendre brièvement le président du Conseil du Trésor.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le député de Wascana a dit qu'il avait une bande audio de mes propos. Il a déposé cette bande audio à la Chambre. Les députés peuvent en lire la transcription.

J'invite le député de Wascana à faire un examen de conscience, à faire ce qu'il faut et à présenter des excuses.

Le Président: Tout a été dit sur cette question. Il s'agit clairement d'une question de débat. Nous en resterons là.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement. Nous aimerions l'entendre.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, quand j'ai posé au ministre de la Défense une question au sujet de sa décision de supprimer le Fonds des initiatives de recherche et de sauvetage, il a

Affaires courantes

dit que mes accusations étaient scandaleuses et non vérifiées. Il a mis en doute la véracité du document dont je parlais.

J'aimerais déposer ce document à l'intention de la Chambre car je crois que c'est important. Loin de moi l'idée de suggérer que le ministre n'est pas au courant des documents qui circulent dans son propre ministère. Je ne veux pas que le compte rendu des délibérations de la Chambre, le harsard, indique que mes propos étaient erronés.

Je fais référence à la lettre du 3 octobre 2006 adressée au sous-ministre de la Défense nationale, Quartier général de la Défense nationale, par Julian Fantino, commissaire à la gestion des situations d'urgence, dans laquelle M. Fantino fait clairement part de son mécontentement au sujet de la décision du gouvernement de mettre fin au financement pour l'Ontario, et dans laquelle il déclare également que...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Si le député demande l'autorisation de déposer le document, il n'est pas nécessaire que nous en entendions tous les détails.

Le député de Timmins—Baie James a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour déposer ce document?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, conformément à l'article 32. (2) du Règlement, je dépose à la Chambre deux copies des rapports annuels de 2005-2006 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sur la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

* * *

• (1210)

LE CODE CRIMINEL

L'hon. Vic Toews (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC) demande à présenter le projet de loi C-26, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 15^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, sur les membres associés des comités de la Chambre. Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

Recours au Règlement

M. Gary Goodyear: Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose que le 15^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté plus tôt à la Chambre, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

L'ÂGE DU CONSENTEMENT

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole pour présenter une pétition au nom de mes électeurs de Sarnia—Lambton. Les pétitionnaires demandent au gouvernement, en Parlement assemblé, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire passer sur-le-champ l'âge du consentement de 14 ans à 16 ans.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions aujourd'hui. La première est signée par près de 700 électeurs de ma circonscription qui demandent au Parlement de faire passer de 14 ans à 16 ans l'âge du consentement. Ces pétitionnaires appuient le projet de loi C-22, le nouveau projet de loi du gouvernement conservateur sur l'âge de protection.

Les électeurs viennent tous de l'Alberta, notamment des localités suivantes: Acme, Big Lake, Beiseker, Calgary, Camrose, Castor, Coronation, Consort, Craigmyle, Edberg, Erskine, Irricana, Hanna, Linden, Stettler, Three Hills et Trochu. Je suis sûr d'en avoir oublié quelques-unes.

LE FALUN GONG

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des électeurs de ma circonscription, qui habitent Camrose, Ferintosh et Kelsey, en Alberta.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de faire enquête sur le traitement infligé aux adeptes du Falun Gong, en Chine, et plus particulièrement, de s'employer à convaincre le gouvernement chinois de permettre à la coalition de mener une enquête sur la persécution des adeptes du Falun Gong en Chine.

LE MARIAGE

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition signée par des douzaines d'habitants d'Essex et de Windsor. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de rouvrir le dossier du mariage et d'abroger ou de modifier la loi sur le mariage civil de façon à promouvoir et défendre le mariage comme étant exclusivement l'union légitime d'un homme et d'une femme.

LES PÉDOPHILES

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je suis touché par les préoccupations exprimées dans leur pétition par les gens de ma collectivité, de Whitewood et des environs, y compris Kipling, Oxbow, Alameda, Carnduff, Redvers, Frobisher, Lake Alma, Glenavon, Kenosee Lake, Glen Ewen et North Portal.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que les Canadiens aiment vivre dans des collectivités sûres et sécuritaires et estiment que la sécurité de leurs enfants constitue un droit fondamental. Il est bien connu que, de temps à autre, de jeunes enfants sont enlevés par des délinquants sexuels récidivistes connus et que les Canadiens souhaitent que nous prenions des mesures pour prévenir de tels incidents.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de modifier le système de justice et la loi pour imposer des peines plus sévères aux pédophiles trouvés coupables, pour rendre obligatoire la surveillance électronique ou d'un autre type dès la sortie de prison, pour assurer qu'il y ait obligatoirement un avis public concernant les pédophiles et un suivi de leurs allées et venues et pour que les récidivistes soient désignés comme des délinquants dangereux.

LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, je présente deux pétitions aujourd'hui. La première est signée par des électeurs de ma circonscription, Northumberland—Quinte West. Les pétitionnaires demandent au ministre de la Justice de modifier la Loi sur la protection des renseignements personnels pour donner davantage de discrétion en ce qui concerne la divulgation d'information aux familles de personnes décédées.

● (1215)

L'ÂGE DU CONSENTEMENT

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition provient de gens de ma circonscription. Ils prient instamment le gouvernement, en Parlement assemblé, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire passer immédiatement l'âge du consentement de 14 à 16 ans.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition provenant d'électeurs de ma circonscription habitant la municipalité de Crowsnest Pass. Les 885 pétitionnaires, ce qui représente 14 p. 100 de la population de Crowsnest Pass, demandent que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et la ministre de l'Environnement remettent à l'étude le projet de construction d'une voie de service ferroviaire dans la collectivité de Crowsnest Pass. Ils souhaitent que cette voie de service soit plutôt construite loin de la municipalité, des zones humides et de la rivière Crowsnest.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ — LE PROJET DE LOI C-14

Le Président: Le secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration désire invoquer le Règlement. Nous l'entendrons maintenant.

Recours au Règlement

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement en ce qui concerne le projet de loi C-14, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (adoption). Le gouvernement est d'avis que l'amendement adopté par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration en vue d'ajouter un nouveau paragraphe au projet de loi aurait dû être jugé irrecevable par la présidence du comité. Je vous demanderais, monsieur le Président, de déterminer que cet amendement est effectivement irrecevable.

Comme on peut le lire dans l'ouvrage de Marleau et Montpetit aux pages 661 et 662:

L'admissibilité de ces amendements, ainsi que de tous autres amendements apportés par un comité, peut donc faire l'objet d'une contestation sur le plan de la procédure au moment où la Chambre reprend l'étude du projet de loi à l'étape du rapport.

L'amendement en question a ajouté un nouveau paragraphe à l'article 2 du projet de loi C-14. Ce paragraphe se lit comme suit:

Toute décision prise par le ministre aux termes du présent article peut être portée en appel devant la Section d'appel de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

À notre avis, cet amendement est irrecevable pour trois raisons. Premièrement, l'amendement va au-delà du principe du projet de loi adopté par la Chambre à l'étape de la deuxième lecture. Comme le signale le Marleau et Montpetit à la page 645:

Si le projet de loi a déjà été lu une deuxième fois, le comité est lié par la décision de la Chambre et ne peut apporter au projet de loi des modifications qui en contredisent le principe.

Le Président Fraser a précisé dans une décision rendue le 28 avril 1992 que:

Dans ses travaux, le comité doit respecter un certain nombre de contraintes. Il ne peut empiéter sur la prérogative financière de la Couronne, il ne peut aller au-delà de la portée du projet de loi adopté à l'étape de la deuxième lecture, et il ne peut toucher à la loi originale en y apportant des amendements qui ne sont pas envisagés dans le projet de loi, aussi tentant que cela puisse être.

L'amendement conférerait à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié de nouveaux pouvoirs et un nouveau mandat qui ne sont pas prévus dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui crée la commission, dont le rôle se limite à examiner les questions liées à l'immigration et au statut de réfugié, mais pas celles qui portent sur la citoyenneté.

Le principe du projet de loi C-14, tel qu'adopté par la Chambre, visait à autoriser l'attribution de la citoyenneté à des enfants adoptés à l'étranger, sans exiger d'abord qu'ils soient résidents permanents. Il ne visait pas à conférer un rôle nouveau à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Ensuite, l'amendement est incomplet. Comme on le note à la page 656 de l'ouvrage de Marleau et Montpetit:

De même, un amendement est irrecevable s'il se rapporte à des amendements ou à des annexes qui devront être présentés par la suite, s'il est incompréhensible sans eux, ou s'il est incomplet pour d'autres motifs.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié, à laquelle l'amendement propose que les appels soient présentés, exerce ses fonctions en vertu du pouvoir que lui confère la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, et non la Loi sur la citoyenneté.

Même si j'estime que l'amendement dépasse la portée du projet de loi, le parrain a négligé d'inclure à ce dernier d'autres propositions de modification de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui sont nécessaires pour que ledit amendement soit intelligible et effectif. Peut-être cherchait-il ainsi à proposer un amendement qui ne soit pas considéré comme irrecevable pour ces motifs.

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés n'accorde pas, et l'amendement ne traite pas de cela, à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié le pouvoir d'entendre des appels relatifs à la citoyenneté, d'établir des motifs d'appel possibles, de préciser le lien entre les appels présentés à la commission et les droits existants à un examen judiciaire, de conférer à la commission le pouvoir de juger un appel, par exemple, en accordant la citoyenneté, ce qui fait que la référence de l'amendement au processus d'appel n'a pas de sens.

Ces pouvoirs sérieux sont établis dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour d'autres types d'appel entendus par la commission et ses divisions. Des dispositions législatives semblables seraient nécessaires pour que la commission puisse déterminer son mandat et prendre des ordonnances pour régler des appels en matière de citoyenneté.

Enfin, troisièmement, l'amendement est irrecevable parce qu'il requiert une recommandation royale. Le 9 mai 2005, le Président suppléant a jugé que le changement d'objet d'une dépense déjà approuvée nécessite une recommandation royale. Il a dit:

La recommandation royale est également nécessaire lorsqu'un projet de loi modifie l'affectation des deniers publics « dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues » dans le projet de loi.

Ce que cela veut dire, c'est que la recommandation royale est nécessaire non seulement dans les cas où de l'argent est affecté, mais également lorsque l'autorisation de dépenser à une fin particulière est modifiée de façon significative. De plus, la présidence a jugé, le 8 février 2005, ce qui suit:

Lorsqu'il apparaît clairement que l'objectif législatif du projet de loi ne peut être atteint sans y consacrer des fonds publics, le projet de loi doit être considéré comme affectant des crédits.

Le même principe s'applique aux amendements. Étant donné que la commission ne s'occupe pas, à l'heure actuelle, des décisions en matière de citoyenneté, toute recommandation royale existante pour la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ne pourrait s'appliquer à ce nouvel objet.

• (1220)

En outre, l'ajout de ce genre d'audition d'appel ne pourrait être mis en oeuvre sans l'affectation de fonds publics supplémentaires, par exemple, pour que la commission comprenne plus de membres afin d'entendre des affaires liées à la nouvelle politique et aux nouvelles ressources administratives requises pour ces audiences. Par conséquent, l'amendement nécessite une recommandation royale.

Pour ces trois motifs, donc, je suis d'avis que l'amendement est irrecevable.

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, cet amendement a été proposé au comité par un de nos collègues du NPD, le député de Burnaby—Douglas, qui est absent aujourd'hui. Nous n'avions pas été prévenus de cette tentative de la part du gouvernement.

Je crois qu'il serait juste à l'égard du député et en toute honnêteté, Monsieur le Président, à l'égard du comité également, qu'il soit possible d'entendre un argument contraire à ce que nous venons d'entendre de la part du gouvernement. Je demande à ce qu'aucune décision ne soit prise à ce sujet avant que le député de Burnaby—Douglas n'ait eu l'occasion, lorsque la Chambre reprendra ses travaux après la semaine prochaine, de parler de cet amendement.

[Français]

Le Président: La députée de Vaudreuil-Soulanges se lève-t-elle au sujet du même point?

Initiatives ministérielles

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Oui, monsieur le Président.

Je voudrais ajouter aux arguments de mon collègue du NPD que la question de l'appel en matière de citoyenneté existe déjà dans la Loi sur l'immigration. Une protection y existe déjà.

Nous demandions que le projet de loi qui avait été déposé par le gouvernement permette d'ajouter un article, article que nous avons formulé en comité. Nous avons voté à ce propos, il y a eu consentement des partis de l'opposition sur cette section d'appel, et celle-ci est nécessaire. Elle permet à des parents de faire appel dans le processus d'adoption internationale, qui est assez long, lorsque survient une erreur dans le dossier.

Présentement, le gouvernement propose d'enlever cette protection, qui est nécessaire en matière de citoyenneté. Compte tenu de l'esprit dans le cours actuel des choses — je pense notamment au cas de Joe Taylor ainsi qu'à d'autres cas en matière de citoyenneté présentement devant les tribunaux —, je crois que c'est un droit fondamental, important, particulièrement dans une situation d'adoption internationale.

Nous pouvons comprendre que les parents soient très sensibles à cette situation. Les associations de parents tenaient à ce qu'il y ait un appel.

J'aimerais donc que vous considériez la demande du NPD d'attendre que mon collègue qui a présenté cet amendement soit présent, afin qu'il puisse aussi en débattre et que nous puissions entendre tous les arguments.

Le Président: J'avais l'intention d'entendre les arguments.

[Traduction]

Le député pourra sans problème présenter son point de vue sur le sujet, à la condition qu'il soit présent tôt la semaine où la Chambre reprendra ses travaux, car je ne rendrai pas de décision hâtive sur ce sujet. Je prendrai la question en délibéré et je m'attends à entendre d'autres points de vue en temps voulu.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI DE 2006 SUR LES DROITS D'EXPORTATION DE PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'oeuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, c'est avec fierté que je prends la parole à propos de l'amendement au projet de loi C-24 qui, s'il est adopté par la Chambre, aura pour effet d'empêcher le gouvernement de prendre des mesures qui reviendront à abandonner l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

Le différend entre le Canada et les États-Unis dure depuis si longtemps que c'en est insensé. Il s'est accentué au cours des quatre ou cinq dernières années, ce qui a poussé les États-Unis à imposer des droits tout à fait scandaleux au Canada et à son industrie. Chaque fois que les États-Unis ont tenté de justifier leurs droits et mesures

commerciales devant les tribunaux, ils n'ont pas eu gain de cause. Les tribunaux américains ont systématiquement rendu des décisions contre les Américains. En tant qu'avocat, je trouve cela fort surprenant.

Il a toujours été admis que la position que le Canada a fait valoir devant les instances de l'ALENA et de l'OMC est irréfutable, mais ni le gouvernement ni l'industrie forestière des États-Unis ne sont disposés à l'accepter. Cependant, on était presque certain que si l'affaire se retrouvait devant les tribunaux des États-Unis, les Américains auraient gain de cause et qu'ils se serviraient de ces décisions pour justifier leurs pratiques commerciales injustes dans le cadre du commerce du bois d'oeuvre entre les deux pays.

Quelle surprise ce fut donc quand, en juin dernier, un tribunal américain a donné raison au Canada, affirmant que ce dernier n'employait aucune pratique illicite dans le secteur du bois d'oeuvre et que les États-Unis ne pouvaient absolument pas justifier l'imposition de ces droits.

Il est aussi intéressant de remarquer, d'après l'information que nous ont communiquée les experts en la matière, qu'on ne peut interjeter appel de la décision qu'une seule fois, et ce, dans les 12 mois suivant la décision.

Par conséquent, en juin 2007, les Américains n'auront plus aucun recours. Nous aurons remporté tous les appel judiciaires, y compris devant leurs propres tribunaux; le Canada aura remporté toutes les victoires possible.

Malgré cela, le gouvernement du Canada a agi de façon inacceptable en négociant une entente commerciale sur le bois d'oeuvre qui réduit de plus d'un milliard de dollars la somme que les Américains devront nous rembourser et qui met en place un nouveau protocole très désavantageux pour le Canada à cause de l'incertitude qu'il crée. Les spécialistes du commerce, qui ont examiné l'accord et qui connaissent bien le domaine, croient fermement que l'accord décrit dans le projet de loi C-24 ne protégerait pas l'industrie de façon permanente.

L'accord permettrait aux parties de se retirer. Nous pouvons nous attendre à ce qu'au moins la moitié de la somme de plus d'un milliard de dollars que nous céderons aux États-Unis profitera à l'industrie américaine du bois d'oeuvre et sera utilisée pour tenter d'autres recours contre nous dans un avenir rapproché.

L'accord ne nous procure aucune certitude. Il ne procure aucune stabilité à l'industrie, aux entreprises et aux travailleurs. De plus, il laisse le champ libre aux Américains pour revenir à la charge contre nous.

● (1225)

Nous sommes en droit de nous demander ce que les négociations auxquelles participe actuellement le ministre du Commerce international réserveront aux autres secteurs. J'aimerais prendre un instant pour en parler, parce que le secteur de l'automobile, qui occupe une place majeure dans ma région, est très préoccupé en raison de la piètre performance du gouvernement et de son ministre dans la négociation de l'entente sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis.

Assisterons-nous à une contre-performance et à un manque de fermeté semblables dans les négociations qui sont en cours avec la Corée du Sud? Serons-nous de nouveau confrontés à la volonté du gouvernement et du ministre du Commerce de sacrifier les intérêts du Canada en échange de rien du tout?

Initiatives ministérielles

Nos craintes ont augmenté lorsque nous avons constaté que le ministre ne laissait filtrer aucune information sur les négociations. En effet, une étude avait été réalisée par son ministère et il refusait de la rendre publique. Par la suite, une autre étude, commandée par le secteur de l'automobile et par les TCA, le syndicat en particulier, a démontré ce qui arriverait au secteur de l'automobile au Canada si nous devions conclure cet accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Les conséquences seraient dévastatrices pour la main-d'oeuvre, ainsi que pour les compagnies qui, traditionnellement, fabriquent des automobiles au Canada. Un tel accord aurait également des conséquences désastreuses pour le secteur des pièces d'automobiles, qui subirait partout, subitement, des pertes massives.

Lorsque cette étude a été rendue publique, le ministre s'est empressé de publier l'étude faite par son ministère, dont il s'est ensuite servi pour mousser les vertus de l'accord. L'étude était en fait très favorable, du moins compte tenu de la façon dont elle avait été rédigée, mais elle démontrait malgré tout que l'industrie automobile canadienne souffrirait de l'accord. Ce secteur ne profiterait d'aucune retombée. Au contraire, si nous devions nous engager plus avant dans les négociations, il ne pourrait que déperir. Si nous signons un traité avec la Corée du Sud et que nous le mettons en oeuvre, nous en subirons les conséquences.

À la Chambre, le ministre s'est fait demander plusieurs fois pourquoi il pouvait seulement envisager de poursuivre les négociations. Comme réponse, nous avons dû nous contenter de belles paroles et de clichés sur les bienfaits du commerce, mais rien sur les mérites de l'accord proprement dit.

La raison de la crainte du secteur de l'automobile à l'égard du gouvernement et du ministre, c'est la façon dont le ministre a mené les négociations qui ont conduit à l'entente sur le bois d'oeuvre. Nous constatons maintenant les résultats désastreux de cette entente à la grandeur du pays. Il y a actuellement une volonté, presque une obsession, d'aller de l'avant avec ce qui semble être une très mauvaise affaire pour le pays.

Le NPD s'opposera énergiquement au projet de loi C-24 tout en appuyant l'amendement qui aurait eu pour effet de redresser la situation en nous permettant de nous libérer de cet accord.

• (1230)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue et je partage ses inquiétudes en ce qui a trait aux autres secteurs industriels du Canada qui seront compromis si le gouvernement décide de faire comme il l'a fait dans le dossier du bois d'oeuvre.

Ce qui m'étonne dans cette entente, c'est la hâte dont le gouvernement fait preuve. En effet, il voulait rapidement un accord même boiteux qui lui permettrait de faire une séance de photo avec poignée de main et slogan politique. Il avait besoin d'un tel accord au cours de la présente législature qu'il prévoyait courte.

Les intérêts à long terme du pays entier ont été mis sur le tapis. J'aimerais poser une question à mon collègue qui a une longue expérience dans le secteur de l'automobile. D'après mon expérience du secteur forestier, je sais que lorsqu'une usine ferme dans une collectivité comme Red Rock, l'avenir de cette collectivité est gravement menacé. La situation serait la même à Ignace, Smooth Rock ou Terrace Bay, des collectivités qui ont été très ébranlées. Leur viabilité à long terme a servi de monnaie d'échange dans cette capitulation et aucune solution de rechange n'a été proposée.

Je me demande s'il a réfléchi aux répercussions sur les relations industrielles avec notre plus important partenaire que peut entraîner cette façon de faire, qui consiste simplement à obtempérer chaque

fois que notre principal partenaire commercial nous appelle de Waco au Texas pour nous donner des ordres. Le député est-il inquiet des répercussions que cela pourrait entraîner dans le secteur de l'automobile et dans d'autres secteurs au pays?

• (1235)

M. Joe Comartin: Monsieur le Président, il est intéressant d'examiner cela du point de vue du secteur forestier, car celui-ci représente souvent le secteur dominant dans les petites collectivités. Il est prédominant.

Dans ma collectivité, une ville raisonnablement grande selon les critères canadiens, c'est le secteur automobile qui domine. À l'heure actuelle, nous sommes extrêmement inquiets étant donné la tendance et étant donné la volonté du gouvernement — non pas pour des raisons d'affaires pratiques et valables, mais pour des motifs idéologiques — de conclure ce genre d'accords aux effets dévastateurs. L'ALENA et ses effets sur notre collectivité, notamment les pertes d'emploi, nous inquiètent.

Au cours des cinq dernières années, la province d'Ontario à elle seule a perdu 200 000 emplois dans le secteur manufacturier. Dimanche dernier, dans ma ville, il y a eu une grande réunion à laquelle ont participé environ 2 500 personnes. La réunion portait sur l'annonce de nouvelles pertes d'emploi au sein de la société Ford du Canada Limitée. Nous craignons que ces accords commerciaux entraînent la perte d'environ 2 000 emplois très bien rémunérés dans le secteur manufacturier et, pour chacun d'eux, celle d'au moins cinq ou six autres emplois chez les fournisseurs de pièces automobiles et dans la collectivité en général. Et cela ne concerne que cette annonce. Nous savons qu'une autre annonce s'en vient un peu plus tard l'an prochain, et qu'il pourrait y en avoir encore d'autres. D'ici 2010 à 2012, ma collectivité pourrait perdre plus de 5 000 emplois seulement chez Ford. Si on multiplie ce chiffre par cinq ou sept, on obtient de 25 000 à 35 000 emplois éventuellement perdus. C'est sans parler des familles qui seraient touchées.

Dans le secteur forestier, ce sont des petites localités de plusieurs milliers d'habitants ou des petites villes de 10 000 personnes qui sont touchées. Dans ma collectivité, l'effet se multiplie. Nous avons peur. Nous craignons aussi les décisions du gouvernement en ce qui concerne la Commission canadienne du blé et leurs répercussions sur le milieu agricole. Nous savons que le gouvernement ne protège pas l'industrie de l'acier. Cela provoque un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

Il est temps de prendre position. Cette position consiste à ne pas voter en faveur du projet de loi C-24.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressant le point de vue de mon collègue à propos de ce qui semble être une tendance troublante. Lorsque nous parlons de la braderie du bois d'oeuvre, il faut comprendre qu'elle s'insère dans un contexte plus large et qu'elle semble être typique des choix du gouvernement conservateur jusqu'à maintenant.

M. Joe Comartin: Monsieur le Président, le gouvernement est mû par son idéologie dans ce dossier, et ne cherche aucunement à adopter de bonnes pratiques commerciales. Il se laisse entièrement guider par son idéologie. Nous ne sommes pas en présence d'un commerce équitable. C'est peut-être du libre-échange, mais pas du commerce équitable.

Initiatives ministérielles

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je vais commencer où a terminé mon collègue. Les dangers et les pièges nous guettent lorsque nous sommes dirigés par un gouvernement qui s'inspire davantage d'une idéologie que de la raison, de la logique, d'une analyse de rentabilité ou d'une politique économique. Si le gouvernement s'entête dans son zèle idéologique, il va nécessairement faire des erreurs et dériver loin des objectifs qu'il poursuit.

Je reprends la constatation de mon collègue, qui voit une tendance troublante se développer. Dans les premiers mois du mandat du nouveau gouvernement conservateur, nous avons pu le voir non seulement rechercher une intégration étroite des politiques étrangères et des politiques de défense et de sécurité nationales, mais également accrédi-ter l'idée troublante que nous devons miner, détruire et tailler en pièces les avantages concurrentiels que nous possédons dans divers secteurs. Pour une raison obscure, nous devons nous débarrasser de tout avantage concurrentiel dont nous jouissons en raison de la qualité de nos produits, de notre géographie ou de l'abondance chez nous de certaines ressources naturelles. Nous n'avons pas le droit de profiter de cet avantage concurrentiel. Nous devons nous harmoniser avec les États-Unis et donner aux Américains un accès égal, même lorsque c'est contraire à la raison, à la logique, au sens des affaires, à la crédibilité, à l'intelligence ou au principe d'équité sur les marchés.

Voilà la tendance agaçante et troublante dont la braderie du bois d'oeuvre est probablement, selon nous, l'illustration frappante la plus récente.

Cela m'a inquiété de voir le *Vancouver Sun* publier les détails d'une lettre ayant fait l'objet d'une fuite que l'administration Bush avait fait parvenir au lobby américain du bois d'oeuvre. On y confirmait que le but de l'entente était de mettre des bâtons dans les roues de l'industrie canadienne pendant au moins sept ans. C'était le but avoué qui a été dévoilé dans le *Vancouver Sun*, un quotidien de droite. Ce n'est pas moi qui le dis; ce n'est pas de la paranoïa gauchisante, mais bien un fait notoire.

Autre fait inquiétant, 450 millions des 1,3 milliard de dollars en droits perçus illégalement vont servir à faciliter la réélection d'un gouvernement républicain protectionniste. L'industrie canadienne du bois se trouvera ainsi à subventionner l'attaque illicite dirigée contre elle.

Je n'ai jamais rien entendu de pareil. Cela frôle ce que je qualifierais de trahison économique: financer nos adversaires, les ennemis de l'industrie canadienne, et les aider à mieux nous mettre des bâtons dans les roues et à nous entraîner, pieds et poings liés, dans leur marasme, le tout avec le consentement explicite, et même le concours, du gouvernement canadien. Chose certaine, l'industrie américaine du bois d'oeuvre ne trouvera pas de meilleur ami que le nouveau gouvernement conservateur du Canada. Mais cela ne s'arrête pas là.

Cette entente sur le bois d'oeuvre est un accord de gestion du commerce par et pour le lobby américain du bois d'oeuvre, et écoutez bien ceci. Voici l'élément le plus faramineux. Je ne comprends pas comment le Bloc peut appuyer un accord aussi malodorant. Un pays soi-disant souverain a adhéré à la disposition sans précédent exigeant des provinces qu'elles obtiennent le feu vert de Washington pour toute modification de leur politique forestière, non pas d'Ottawa, mais de Washington.

Les bloquistes sont souverainistes. On pourrait penser qu'ils comprennent le concept de pays souverain, ainsi que de son intégrité et du choix de sa propre destinée que cela suppose. Or, cette entente,

pour la première fois dans l'histoire, oblige les provinces canadiennes à faire approuver toute modification de leur politique forestière, par exemple, l'accroissement de la coupe ou sa diminution, même les droits de coupe et les droits commerciaux, par Washington.

Les gens se demandent pourquoi nous sommes si ulcérés. Certains d'entre nous sont horrifiés. Il s'agit presque d'une trahison économique. J'espère qu'ils ont obtenu davantage que 30 pièces d'argent pour signer cette entente. J'espère qu'ils ont reçu 40, 50 ou 60 pièces d'argent. J'espère qu'ils ont obtenu une brouette pleine de fric pour cette braderie. C'est vraiment consternant.

Nous ne pouvons parler de cette braderie du bois d'oeuvre de manière isolée, car elle est liée de manière directe et intrinsèque à un autre irritant commercial. Si elle illustre de manière éloquente la façon du nouveau gouvernement conservateur d'exécuter les basses besognes du gouvernement américain et de l'industrie américaine du bois d'oeuvre, il y a une autre illustration plus éloquente encore. Il s'agit de la croisade folle que mène le gouvernement conservateur pour détruire la Commission canadienne du blé, en dépit d'innombrables preuves empiriques indiquant que la majorité des agriculteurs canadiens appuient la Commission canadienne du blé et qu'ils obtiennent un meilleur prix pour tous leurs produits en vendant par l'entremise de son guichet unique.

● (1240)

Il y a eu onze contestations distinctes des pratiques commerciales de la Commission canadienne du blé par le gouvernement des États-Unis et nous les avons toutes remportées parce que nous avons raison et que les États-Unis ont tort. Les agriculteurs du Dakota du Nord demandent s'ils peuvent vendre leur blé par l'intermédiaire de notre guichet unique parce que nous obtenons de meilleurs prix. Ces gens-là reprennent, pour le compte des États-Unis, la proposition de système de commercialisation mixte afin de handicaper l'industrie canadienne des grains. Toute personne qui s'y connaît un peu en matière de commercialisation du blé sait qu'un tel système mixte signifie la mort de la Commission canadienne du blé. Une commission à adhésion volontaire serait une commission en faillite et condamnée.

Pourquoi? Je vous l'explique en quelques mots. Si le prix offert au départ est plus élevé que le prix du marché, les livraisons augmenteront, mais le grain devra être vendu à perte. Si le prix offert au départ est inférieur au prix du marché, il n'y aura pas de livraisons. En bref, c'est la situation.

C'est pourquoi un système de commercialisation mixte ne fonctionnera pas. C'est pourquoi, les conservateurs, par zèle idéologique, essaient délibérément de démanteler la Commission canadienne du blé en dépit de la raison, de la logique, des principes commerciaux et de l'expérience. Espérons qu'ils sont conscients des dommages collatéraux que leur plan aura pour les ports de Churchill, Thunder Bay et Prince Rupert, parce que le grain canadien sera expédié au sud et mélangé au grain américain, ce qui lui fera perdre sa réputation de produit de qualité supérieure.

Si nous obtenons de meilleurs prix, c'est parce que notre produit est supérieur. Le monde veut des grains canadiens de qualité. Il ne veut pas qu'ils soient mélangés à des grains de deuxième qualité et commercialisés ainsi.

Initiatives ministérielles

Nous sommes ici pour donner avis aux conservateurs qu'ils s'engageront dans une lutte à finir s'ils ont l'intention de démanteler la Commission canadienne du blé. Qu'ils en prennent bonne note. Nous fourbissons nos armes et les agriculteurs des Prairies canadiennes gagneront ce combat et le nouveau gouvernement conservateur le perdra. Je vous l'affirme.

C'est à cela que Margaret Atwood faisait allusion quand elle a dit que le castor, s'il est coincé, s'arrache les testicules pour les offrir à son adversaire. Le symbole du Canada prendrait donc tout son sens, en tout cas en ce qui concerne des gouvernements qui se sont succédé et qui, acculés au mur et tyrannisés par les Américains, ont rongé de larges pans de la souveraineté du Canada pour les offrir à leur adversaire. Qu'on m'explique cette position de négociations! Il n'y a là rien de stratégique. C'est une honte!

Je ne sais pas quels représentants le gouvernement dépêche pour négocier en notre nom, mais ils rentrent les mains vides. J'ai participé à des négociations lorsque je dirigeais le syndicat des menuisiers. Si j'étais un des négociateurs, j'aurais honte de ne pas pouvoir faire mieux avec toutes les ressources que le gouvernement du Canada investit dans l'équipe. C'est comme si on troquait son droit d'aïnesse contre un plat de lentilles.

Le gouvernement consent à faire le sale boulot pour les Américains, mais dans cette tendance inquiétante, il oublie une chose. Il oublie que le Canada ne peut pas démanteler la Commission canadienne du blé sans plébiscite, c'est-à-dire que la loi l'oblige à poser la question aux agriculteurs dans le cadre d'un vote libre. Voilà ce à quoi le gouvernement tente de passer outre. Il tente de passer outre aux protections démocratiques enchâssées dans la loi, protections contre les ennemis de la Commission canadienne du blé qui sont légion et qui ne disparaîtront pas.

Les conservateurs et les Américains détestent la Commission canadienne du blé, tout comme ils détestent les régimes d'assurance-automobile et d'assurance-maladie publics et toute action collective ou coopérative susceptible de bénéficier à ses membres. De par leur idéologie, ils s'opposent à ce que les petits se regroupent, à ce qu'ils unissent leurs forces pour mieux se protéger. Les conservateurs et les Américains condamnent ce type de regroupement de toutes leurs forces. Ils s'opposent à une solution sensée.

Remontons dans le temps, jusqu'aux années 1930, avant la création de la Commission canadienne du blé, à l'époque où de pauvres agriculteurs étaient à la merci des grands barons de l'industrie céréalière. C'est pourquoi...

• (1245)

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Avant que le député ne recommence à parler du manifeste de Regina, j'aimerais signaler que le débat porte sur l'accord sur le bois d'oeuvre, sur l'amendement déraisonnable du Parti libéral, et pourtant le député n'arrête pas de parler de la Commission du blé.

Je demanderais simplement au député de s'en tenir à la question dont nous sommes saisis.

Le président suppléant (M. Ken Epp): Je remercie le député d'avoir invoqué le Règlement. J'en prends note. Le député de Winnipeg devra faire vite s'il veut revenir au projet de loi parce qu'il ne lui reste plus que 40 secondes.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, je tentais d'établir un lien entre les deux sujets.

Je terminerai avec une simple citation pour illustrer le fait qu'on oblige maintenant l'industrie canadienne du bois à subventionner une

attaque illégale contre elle-même. Elle est tirée d'un article du *Globe and Mail* dans lequel on cite un cadre supérieur du gouvernement mettant ceux qui s'y opposent en garde contre ce qu'il leur arrivera s'ils rejettent l'accord.

En d'autres mots, on laisse entendre que quiconque rejette l'accord n'aura plus droit à l'aide du gouvernement dans le cadre des poursuites judiciaires. Le gouvernement ne défendra plus l'industrie canadienne. L'offre est à prendre ou à laisser. Ce genre de tactique d'intimidation, dont les députés de ce côté-ci ont déjà parlé, est la raison pour laquelle nous détestons cet accord. Nous dénonçons le gouvernement qui n'a pas su protéger les intérêts des Canadiens en signant cet accord. Nous dénonçons le Bloc québécois qui a accepté 30 pièces d'argent en échange de son appui. J'espère que cela aura valu le coup, parce qu'il a vraiment vendu ses propres intérêts souverainistes.

• (1250)

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je suis toujours étonné par la logique, ou l'absence de logique, du Nouveau Parti démocratique.

Premièrement, au lieu de discuter de l'accord sur le bois-d'oeuvre, le député a traité longuement de la Commission canadienne du blé. Ce que je ne comprends pas pourquoi le député ne veut pas que les producteurs de l'Ouest aient la même latitude, au niveau de la commercialisation, que les agriculteurs de l'Ontario. Je suis un député fédéral de l'Ontario, mais je ne pourrais justifier que les agriculteurs de l'Ouest n'aient pas la même latitude que ceux de l'Ontario. Il n'y a absolument aucune raison pour qu'une telle disparité existe. Je suis surpris que le député ne partage pas ce point de vue.

En ce qui a trait à l'accord sur le bois-d'oeuvre, voyons les faits. Deux pays, le Canada et les États-Unis, ont conclu une entente relativement à ce dossier, mais il ne sont pas les seuls. Je sais que les députés néo-démocrates n'aiment pas les États-Unis et qu'ils ne veulent rien savoir de ce pays. Il n'en demeure pas moins que les États-Unis sont notre principal partenaire commercial et que les relations commerciales entre nos deux pays sont très importantes pour les Canadiens.

Les deux pays ont signé cet accord, mais il faut voir qui d'autre y adhère. Il y a les trois plus grandes provinces du pays, qui ne sont pas dirigées par des gouvernements conservateurs. En effet, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec ont des gouvernements libéraux. Ainsi, les trois plus grandes provinces, qui ont chacune une industrie du bois d'oeuvre, appuient cet accord, tout comme la très grande majorité de l'industrie. C'est aussi le cas dans la région atlantique, puisque les provinces maritimes ont obtenu une exemption.

Pourquoi les députés néo-démocrates pensent-ils qu'ils sont les seuls à posséder la vérité et que tous les autres sont dans l'erreur? N'ont-ils pas compris que cet accord est la mesure qui s'impose?

Le député a dit qu'il avait été négociateur syndical. Il doit savoir, même si ses collègues ne comprennent pas cela, que pour en arriver à une entente, des compromis doivent être faits de part et d'autre. Une partie ne peut tout obtenir et ne rien laisser à l'autre. Ce n'est pas de cette façon qu'on conclut des accords. Le député devrait savoir cela s'il a participé à des négociations. Je comprends que la plupart de ses collègues n'ont jamais eu à conclure d'ententes, mais le député devrait leur signaler qu'il faut faire des compromis.

Pourquoi le NPD est-il seul contre tous en ce qui a trait à cet accord si bénéfique pour le Canada?

Initiatives ministérielles

M. Pat Martin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir souligné la position inexplicable que le Canada a adoptée dans les négociations concernant cette entente. J'explique aux députés cette position parce que je m'y connais un peu en matière de négociations.

Les conservateurs se sont mis à genoux pour négocier. Ils ont dit: « S'il vous plaît, laissez-nous notre dignité. Laissez-nous quelque chose d'intact ». Voilà leur position de négociation. En tant que Canadien, je suis embarrassé que le gouvernement soit revenu avec une si mauvaise entente.

Dans le peu de temps que le député m'a laissé, je signale que le gouvernement a, inexplicablement, laissé passer des victoires que le Canada était sur le point de remporter devant les tribunaux, non seulement devant le groupe spécial de règlement des différends de l'ALENA, mais aussi devant le Tribunal de commerce international des États-Unis. Le 7 avril, ce dernier a déclaré illégaux les droits imposés par les Américains sur le bois d'oeuvre canadien. À peu près au même moment, les conservateurs pliaient l'échine, capitulaient et se mettaient à genoux devant les Américains en disant « Bon, la décision nous est favorable, mais nous acceptons votre dernière offre quand même ».

Les conservateurs ont annoncé publiquement à la Chambre des communes le délai d'acceptation de l'entente. Quel genre de stratégie de négociation est-ce là? Ont-ils perdu la tête?

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, les tribunaux ont jugé que ces droits étaient illégaux. Maintenant, le gouvernement demande aux députés de voter sur de nouveaux droits pour remplacer des droits illégaux, de sorte que les droits seront encore plus élevés. En plus, le gouvernement ajoute une disposition abusive pour s'en prendre aux entreprises qui continuent d'affirmer leurs droits juridiques et pour percevoir des droits encore plus élevés.

En plus, on demande aux députés d'appuyer le fait que le gouvernement a cédé des droits provinciaux sur les ressources aux États-Unis.

En plus, le gouvernement a ajouté des dispositions lui permettant de s'en prendre financièrement aux entreprises qui refusent d'obtempérer.

Le député a-t-il déjà vu pire accord? En plus d'avoir complètement capitulé, le gouvernement s'attaque à nos propres entreprises tel un prédateur.

• (1255)

M. Pat Martin: Ce qui est incroyable, monsieur le Président, c'est que pour la deuxième fois, un gouvernement conservateur nous a trahis en ce qui concerne cette entente. En 1986, le GATT, l'organisme qui a précédé l'Organisation mondiale du commerce, a rendu une décision préliminaire favorable au Canada en ce qui concerne la légalité des droits imposés par les États-Unis sur le bois d'oeuvre, mais le premier ministre de l'époque, Brian Mulroney, l'a rejetée. Il était si pressé de signer l'Accord de libre-échange qu'il a rejeté cette décision et fait avorter l'appel.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour exprimer mes inquiétudes quant à notre souveraineté en ce qui concerne cette entente et bien d'autres dossiers. Plusieurs ont déclaré que l'industrie du bois d'oeuvre n'avait qu'une incidence sur l'arrière-pays, mais Bytown doit sa fondation à l'industrie du bois. Je n'aime pas m'imaginer ce que mes ancêtres pourraient penser s'ils voyaient cette entente. Ils verraient que nous avons vendu notre souveraineté. Nous avions un pays, mais nous l'avons vendu.

Nous avons gagné toutes les fois où nous avons défié les Américains et ils nous ont défiés. Le gouvernement accuse les avocats libéraux, ce qui revient à capituler en pleine bataille. Je ne comprends pas la logique. Tous les tribunaux d'arbitrage nous ont donné raison.

Ce fut le cas également pour l'ALENA. Nous contestions certains aspects de cet accord, mais notre bataille la plus importante a été menée sur l'aspect le plus litigieux: le mécanisme de règlement des différends. Si l'entente à l'étude est adoptée, c'est comme si nous admettions que toute cette bataille a été menée en vain. Par notre acquiescement, nous avons montré que nous n'avons plus la volonté de nous battre. Le mécanisme de règlement des différends et tous ces divers aspects de l'Accord de libre-échange, qui posaient tant problème au NPD, même les petits éléments qui nous permettraient d'exercer notre souveraineté, tout cela aura disparu. Le vent des Prairies aura tout emporté. Voilà dans quelle optique nous devons envisager cette entente. Nos collectivités ont besoin d'aide

Dernièrement, j'étais à Thunder Bay et je parlais aux gens. Je ne m'entretenais pas seulement avec des personnes qui appuyaient le Nouveau Parti démocratique. J'ai également parlé à des maires, à des conseillers, à des habitants de diverses localités. Pour tout dire, ces gens en étaient pratiquement réduits à donner leur maison. Ils se demandaient pourquoi le gouvernement n'était pas là lorsqu'ils en avaient besoin. Ils voient bien le gouvernement accorder 500 millions de dollars à l'autre camp pour lui permettre d'affûter sa guillotine. Ils nous voient bien mettre la tête sur le billot. Ils sont outrés, consternés et très fâchés. D'une part, ils entendent le gouvernement dire qu'il va défendre le Canada et, d'autre part, ils voient ce même gouvernement se rendre à Washington et nous y livrer pieds et poings liés.

Ce qu'il faut aux Canadiens, ce ne sont pas des députés qui se lèvent à la Chambre pour dire qu'ils vont défendre le Canada. Les Canadiens ont besoin d'entendre une autre voix: une voix qui leur dira que nous sommes ici dans l'intérêt de leurs collectivités, que nous sommes ici pour garantir que les gens qui ont bâti le pays, leurs collectivités et des endroits comme Ottawa et Gatineau vont être respectés et qu'ils ne vont pas être trahis. Avec cette entente, nous bradons le patrimoine que nous ont transmis nos ancêtres. Nous abandonnons toute l'idée d'un pays qui était souverain.

Voyons maintenant certains problèmes que pose l'entente. Je n'aurai pas le temps de les aborder tous, puisqu'ils sont trop nombreux.

L'entente est fondée sur la prémisse erronée selon laquelle l'industrie du bois d'oeuvre du Canada serait subventionnée. C'était l'argument des Américains et nous l'avons contesté devant les tribunaux. Nous n'avons pas été les seuls à le rejeter; des Américains l'ont rejeté également. Et que fait alors le gouvernement? Il dit essentiellement que les États-Unis ont raison, que nous subventionnons notre industrie. Pire encore, le gouvernement donne de l'argent aux Américains pour leur permettre de nous combattre à nouveau.

On cherche à supprimer le système de gestion qui fait en sorte que notre industrie est viable, contrairement à celle des États-Unis, qui ne l'est pas. Nous allons intégrer notre système de gestion avec le leur. Voilà ce qu'on cherche à faire. Il faut être réaliste. C'est l'évidence même, mais on ne le voit pas. Les Américains aimeraient que nous adoptions leurs pratiques de gestion. Ainsi, nous pourrions démanteler toute notre industrie au sud et abandonner l'idée d'avoir une voix indépendante en ce qui a trait au bois d'oeuvre.

Initiatives ministérielles

• (1300)

Cette entente cède 500 millions de dollars. Elle fournit 450 millions de dollars à Washington, qui pourra s'en servir comme il l'entend. Si cela n'est pas absurde, je me demande ce que c'est. L'entente impose des contraintes déraisonnables au commerce sous la forme de droits punitifs et de quotas qui saperont la souplesse de notre industrie.

Nous devons être maniables et souples, et assurer la viabilité de notre économie, mais nous en serons incapables à cause de cette entente. La prochaine fois que j'irai à Thunder Bay, les gens se poseront beaucoup de question à savoir qui défend leurs intérêts.

Que se passe-t-il dans ces collectivités? Les gens mettent leur maison à vendre en échange de la meilleure offre. Ils déménagent; certains vont dans l'Ouest pour chercher du travail et d'autres, à Toronto. Les collectivités sont déchirées et ont besoin d'aide. Cette entente ne les aidera pas du tout. Au contraire, elle poussera encore plus de collectivités dans le gouffre.

L'entente enlève toute crédibilité à l'ALENA. Elle établit un mauvais précédent. Il est vraiment important que tous les Canadiens le comprennent. L'entente est basée sur les précédents. L'ALENA comprend tous les mécanismes de règlement des différends. Nous avons présenté des arguments en faveur de notre position et les deux parties ont approuvé nos arguments. Sur la scène internationale, le Canada est perçu comme étant dans son droit. Si nous donnons raison à l'autre partie, nous établissons un précédent et nous envoyons le signal que nous n'allons pas défendre les intérêts du Canada.

Il faut parler des milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi. Un des premiers dossiers que j'ai abordés lorsque j'ai été élu portait sur des travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre qui avaient été licenciés. Ces travailleurs n'ont pas retrouvé un autre emploi dans l'industrie. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'autres débouchés. Malheureusement, c'est ce qui se passe dans tout le pays.

Cet accord est discriminatoire à l'égard des entreprises canadiennes. Il touche également les collectivités. Ces dernières ne feront plus confiance au gouvernement, car il aura donné un chèque en blanc au gouvernement américain. Les gens vont probablement se tourner vers leur collectivité pour obtenir de l'aide, car ils ne peuvent compter sur le gouvernement fédéral. Il les a abandonnés à leur sort. Ils essaieront de trouver d'autres façons d'obtenir de l'aide, et c'est vraiment regrettable.

Nous avons déjà parlé du processus de consultation. Il s'est tenu à huis-clos. Des consultations n'ont pas eu lieu dans toutes les régions du pays pour découvrir dans quelle mesure cet accord va toucher les collectivités. Au lieu de cela, ces consultations se sont faites derrière des portes closes, et seulement certaines personnes ont été invitées. Même dans le cadre de ce processus, on a muselé les gens. On leur a dit de ne pas parler de quoi que ce soit sous peine autrement d'en payer le prix. C'est vraiment pathétique. Malgré tout, certains refusent d'adhérer à la position du Parti conservateur.

Les Canadiens sont confrontés à un véritable dilemme. Ils voient un gouvernement qui s'est fait élire en prétendant vouloir défendre les intérêts des Canadiens, mais qui a capitulé en fin de compte devant les Américains. Cet accord est le fruit d'une capitulation de la part du gouvernement. Nous avions un pays, mais le gouvernement le vend à rabais. C'est une journée bien sombre pour le Canada.

• (1305)

L'hon. Michael Chong (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et

ministre des Sports, PCC): Monsieur le Président, je souhaite répondre aux observations du député d'Ottawa-Centre au sujet de l'entente sur le bois d'oeuvre. Je crois qu'il faut présenter les faits tels qu'ils sont.

Le fait est que le pays se trouvait dans une situation où les États-Unis continuaient de percevoir des droits compensatoires sur le bois d'oeuvre et d'autres produits. Le gouvernement américain avait effectivement perçu et amassé plus de 5 milliards de dollars en droits. Nous n'avons plus cet argent dans nos poches. Il était chez nos voisins du Sud. Le gouvernement américain avait perçu ces droits. Le fait est que le conflit se poursuivait et allait continuer de se poursuivre. Il n'y avait aucune fin en vue au sujet de ce conflit. Voilà les faits.

Notre gouvernement a fait preuve de leadership. Il s'est assis avec les Américains pour tenter de mettre fin au conflit par la négociation. Nous avons réussi.

Deux possibilités s'offraient au gouvernement. La première était de poursuivre les contestations judiciaires. Rien ne garantissait que nous aurions gain de cause. En fait, pendant que ces contestations avaient lieu, ce qui aurait bien pu prendre des années, le gouvernement des États-Unis aurait continué de percevoir ces droits et aurait accumulé des centaines de millions de dollars supplémentaires. Rien ne garantissait que nous aurions remporté la victoire en fin de compte.

L'autre possibilité était que le gouvernement du Canada négocie avec le gouvernement des États-Unis. C'est ce que nous avons fait. Nous avons négocié un excellent accord. En fait, il est tellement avantageux que trois des grandes provinces productrices de bois d'oeuvre l'ont appuyé: la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, qui ont toutes un gouvernement libéral. L'accord a été appuyé par la vaste majorité des entreprises de bois d'oeuvre. Il reçoit un large appui d'une grande diversité d'intervenants et de groupes d'un bout à l'autre du pays.

La question que je pose au député est la suivante: pourquoi son parti et lui tiennent-ils des propos antiaméricains pour s'opposer à cet accord?

Je dois ajouter autre chose avant de terminer. En tant que député et membre du gouvernement et du Parti conservateur, dont je suis fier de faire partie, je suis offusqué lorsque des députés du NPD mettent en doute ma loyauté et celle de mon parti et remettent en question mon engagement et celui de mon parti à l'égard de notre pays.

Mes parents sont arrivés comme immigrants dans notre pays. Ils ont travaillé fort. Ils ont édifié pour eux et pour leur famille une vie de possibilités et d'espoir. Je n'ai pas à recevoir de leçons du NPD sur mon engagement personnel, celui de mon gouvernement et celui de mon parti.

Le député va-t-il cesser d'exhiber son anti-américanisme?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, il est bien triste d'être gouverné par un tel gouvernement. Le député me demandait à quoi bon continuer de s'opposer à l'entente. Parce que nous, de ce côté-ci, ne sommes pas des lâcheurs. Le gouvernement prétend ne pouvoir rien faire de mieux, alors que nous y arrivions.

Initiatives ministérielles

L'histoire personnelle de mon ami me touche profondément, mais nous sommes tous des descendants d'immigrants, exception faite de quelques collègues autochtones. Mes ancêtres à moi étaient Écossais. Ils sont venus s'établir ici, armés de bon sens et de détermination, et ils voulaient apporter une contribution importante. Ce n'étaient pas des lâcheurs.

S'ils voyaient ce qui se passe aujourd'hui! La décision rendue le 7 avril nous était favorable. Nous avons gagné. Pourquoi, alors, négocier des ententes et laisser de l'argent sur la table? Il ne faut pas abandonner une fois qu'on a gagné, mais plutôt tenir fermement son bout, comme nos ancêtres l'ont fait en bâtissant notre pays. Pas question de le céder. C'est bien beau de signer une entente, mais encore faut-il s'assurer que cette entente nous sert tous bien. Il ne faut quand même pas tout donner.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de sa litanie calme et objective. Je m'excuse. Poussé par mon zèle et mon enthousiasme, j'ai peut-être un peu exagéré. C'est pourquoi je compte sur le député très objectif d'Ottawa Centre pour tempérer mes remarques par son sens de la raison et de l'équilibre. Il démontrera de façon convaincante qu'il n'y avait aucune raison stratégique pour le gouvernement d'abandonner ainsi.

Le gouvernement était pourtant sur la bonne voie. Le tribunal américain du commerce international avait en fait rendu une décision en notre faveur le 7 avril, en même temps que notre ministre et ses sous-fifres étaient à...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député d'Ottawa Centre a la parole.

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, mon père a participé aux négociations qui ont abouti à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et je tiens à dire une chose: il n'aurait jamais fait rapport à son ministre en lui disant que cette entente était bonne. Il lui aurait plutôt conseillé de continuer à lutter en s'assurant que l'entente soit favorable au Canada.

• (1310)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés.

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 16 octobre, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

L'honorable députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine désire invoquer le Règlement.

[Traduction]

L'hon. Marlene Jennings: Monsieur le Président, j'aimerais obtenir une précision. Lorsque vous avez dit que le vote était reporté au lundi 16 octobre, avez-vous bien dit à la fin de la période prévue pour les initiatives ministérielles, à 18 h 30?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): C'est précisément ce que j'ai dit, en français.

M. James Bezan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. La Chambre s'est avancée dans ses travaux aujourd'hui. Je remercie les députés de leur coopération et, en ce début de long week-end, je leur souhaite un bon congé. Je crois que la Chambre donnerait son consentement pour déclarer qu'il est 14 h 30.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne au lundi 16 octobre, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 13.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le Vice-président et président des comités pléniers

L'HON. BILL BLAIKIE

Le vice-président des comités pléniers

M. ROYAL GALIPEAU

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. JAY HILL

L'HON. ROB NICHOLSON

M. JOE PRESTON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. LUCIENNE ROBILLARD

L'HON. CAROL SKELTON

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Ontario	Lib.
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Barbot, Vivian	Papineau	Québec	BQ
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	Québec	PCC
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bevington, Dennis	Territoires du Nord-Western Arctic	Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles.....	Beauport—Limoilou	Québec	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brown, Patrick	Barrie	Ontario	PCC
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Winnipeg-Sud	Manitoba	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique ...	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	Québec	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond	Richmond	Colombie-Britannique ...	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	Ontario	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	Ontario	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	Ontario	PCC
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord..	Ontario	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique ...	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	Ontario	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique ...	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique ...	PCC
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Del Mastro, Dean	Peterborough	Ontario	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dykstra, Rick	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harvey, Luc	Louis-Hébert	Québec	PCC
Hawn, Laurie	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, L'hon. Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Kamloops—Thompson—Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Keeper, Tina	Churchill	Manitoba	Lib.
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Québec	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	Québec	BQ
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Manning, Fabian	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Macleod	Alberta	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	BQ
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	Ontario	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Niagara Falls	Ontario	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale	Carleton—Mississippi Mills....	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine	Durham	Ontario	PCC
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	Québec	BQ
Owen, L'hon. Stephen	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique ...	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel ..	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	Québec	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	PCC
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London ...	Ontario	PCC
Priddy, Penny	Surrey-Nord	Colombie-Britannique ...	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	BQ
Russell, Todd	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoie, Denise	Victoria	Colombie-Britannique ...	NPD
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shipley, Bev	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, L'hon. Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	Ontario	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Turner, L'hon. Garth	Halton	Ontario	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Warkentin, Chris	Peace River.....	Alberta	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord.....	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex.....	Ontario	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John.....	Edmonton—St. Albert.....	Alberta	PCC
Wilson, Blair	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre.....	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social.....	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul.....	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.
VACANCE	London-Centre-Nord.....	Ontario	
VACANCE	Repentigny	Québec	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; PCC - Conservateur; BQ - Bloc Québécois; NPD - nouveau parti démocratique; Ind. - indépendant

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hawn, Laurie	Edmonton-Centre	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre	Calgary-Sud-Est	PCC
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	PCC
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)		
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	NPD
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	NPD
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	PCC
Chan, L'hon. Raymond	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Dosanjh, L'hon. Ujjal.....	Vancouver-Sud	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Vancouver Kingsway	PCC
Fast, Ed.....	Abbotsford.....	PCC
Fry, L'hon. Hedy.....	Vancouver-Centre	Lib.
Grewal, Nina.....	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard.....	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale... PCC	
Hill, L'hon. Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Kamloops—Thompson—Cariboo..... PCC	
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission.. PCC	
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni.....	PCC
Martin, L'hon. Keith.....	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Mayes, Colin.....	Okanagan—Shuswap	PCC
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen.....	Vancouver Quadra	Lib.
Priddy, Penny	Surrey-Nord	NPD
Savoie, Denise	Victoria	NPD
Siksay, Bill.....	Burnaby—Douglas.....	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé.....	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Langley	PCC
Wilson, Blair.....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.....	Lib.
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe.....	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Lib.
MANITOBA (14)		
Bezan, James.....	Selkirk—Interlake.....	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président	Elmwood—Transcona	NPD
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Winnipeg-Sud	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Charleswood—St. James—Assiniboia... PCC	
Keeper, Tina	Churchill.....	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette..... PCC	
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud.....	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, L'hon. Raymond.....	Saint-Boniface.....	Lib.
Smith, Joy.....	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Provencher.....	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris.....	PCC
Wasylcia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord.....	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche.....	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi.....	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour.....	Lib.
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.....	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald.....	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.....	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa.....	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff.....	Halifax-Ouest.....	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore.....	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut.....	Lib.
ONTARIO (105)		
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale.....	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook.....	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud.....	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor.....	Ottawa-Ouest—Nepean.....	PCC
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest.....	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn.....	St. Paul's.....	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond.....	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken.....	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Brown, Bonnie.....	Oakville.....	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Oshawa	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	PCC
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Lib.
Dykstra, Rick	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine	Durham	PCC
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Turner, L'hon. Garth	Halton	PCC
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
VACANCE	London-Centre-Nord	
QUÉBEC (74)		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Barbot, Vivian	Papineau	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil—Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	BQ
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Harvey, Luc	Louis-Hébert	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Lib.
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	BQ
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mourani, Maria	Ahuntsic	BQ
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane— Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
VACANCE	Repentigny	

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social	Blackstrap	PCC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Manning, Fabian.....	Avalon.....	PCC
Matthews, Bill.....	Random—Burin—St. George's.....	Lib.
Russell, Todd.....	Labrador.....	Lib.
Simms, Scott.....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic.....	NPD
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 6 octobre 2006 — 1^{re} Session, 39^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Pat Martin
David Tilson

Sukh Dhaliwal	Carole Lavallée	Bruce Stanton	Mike Wallace	(12)
Jason Kenney	Jim Peterson	Dave Van Kesteren	Paul Zed	
Jean-Yves Laforest				

Membres associés

Jim Abbott	Dean Del Mastro	Randy Kamp	Daniel Petit
Diane Ablonczy	Barry Devolin	Gerald Keddy	Pauline Picard
Harold Albrecht	Paul Dewar	Ed Komarnicki	Pierre Poilievre
Mike Allen	Norman Doyle	Daryl Kramp	Joe Preston
Dean Allison	Rick Dykstra	Mike Lake	James Rajotte
Rob Anders	Ken Epp	Guy Lauzon	Scott Reid
David Anderson	Ed Fast	Jack Layton	Lee Richardson
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	Derek Lee	Gerry Ritz
Leon Benoit	Steven Fletcher	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Bev Shipley
James Bezan	Michel Gauthier	James Lunney	Joy Smith
Steven Blaney	Yvon Godin	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Sylvie Boucher	Peter Goldring	Fabian Manning	Brian Storseth
Garry Breitkreuz	Gary Goodyear	Inky Mark	David Sweet
Gord Brown	Jacques Gourde	Wayne Marston	Myron Thompson
Patrick Brown	Nina Grewal	Colin Mayes	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Helena Guergis	Ted Menzies	Garth Turner
Paule Brunelle	Michel Guimond	Rob Merrifield	Merv Tweed
Blaine Calkins	Art Hanger	Larry Miller	Peter Van Loan
Ron Cannan	Richard Harris	Bob Mills	Maurice Vellacott
Colin Carrie	Luc Harvey	James Moore	Robert Vincent
Bill Casey	Laurie Hawn	Rob Moore	Mark Warawa
Rick Casson	Russ Hiebert	Rick Norlock	Chris Warkentin
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Jeff Watson
Paul Crête	Betty Hinton	Brian Pallister	John Williams
John Cummins	Rahim Jaffer	Christian Paradis	Lynne Yelich
Patricia Davidson	Brian Jean		

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Colin Mayes

Vice-présidents: Jean Crowder
Nancy Karetak-Lindell

Harold Albrecht
Steven Blaney
Rod Bruinooge

Marc Lemay
Yvon Lévesque

Inky Mark
Gary Merasty

Anita Neville
Todd Russell

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
Dennis Bevington
James Bezan
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin

Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Tina Keeper
Jason Kenney

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Pat Martin
Tony Martin
Irene Mathysen
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Brent St. Denis
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Roger Valley
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Gerry Ritz

Vice-présidents: André Bellavance
Paul Steckle

David Anderson
Alex Atamanenko
James Bezan

Ken Boshcoff
Wayne Easter

Jacques Gourde
Larry Miller

Jean-Yves Roy
Robert Thibault

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
Guy André
Charlie Angus
Dave Batters
Leon Benoit
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Serge Cardin
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Joe Comartin
Nathan Cullen
John Cummins

Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Mark Eyking
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Tony Martin
Colin Mayes
Ted Menzies
Gary Merasty
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre

Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

ANCIENS COMBATTANTS

Président: Rob Anders

Vice-présidents: Brent St. Denis
Peter Stoffer

Rodger Cuzner
Roger Gaudet
Betty Hinton

Colin Mayes
Gilles-A. Perron

Anthony Rota
Bev Shipley

David Sweet
Roger Valley

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
David Anderson
Claude Bachand
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Dawn Black
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro

Nicole Demers
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre

Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
Robert Thibault
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Norman Doyle

Vice-présidents: Meili Faille
Andrew Telegdi

Johanne Deschamps
Barry Devolin
Raymonde Folco

Nina Grewal
Rahim Jaffer

Jim Karygiannis
Ed Komarnicki

Bill Siksay
Blair Wilson

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Omar Alghabra
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Dawn Black
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Olivia Chow
David Christopherson
Joe Comartin

John Cummins
Patricia Davidson
Libby Davies
Dean Del Mastro
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Daryl Kramp
Mike Lake

Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Brian Masse
Irene Mathysen
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Peggy Nash
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
Penny Priddy

James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Andy Scott
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Leon Benoit

Vice-présidents: Serge Cardin
Lui Temelkovski

Guy André
Ron Cannan
Mark Eyking

Helena Guergis
Peter Julian

Dominic LeBlanc
Pierre Lemieux

John Maloney
Ted Menzies

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Alex Atamanenko
Dave Batters
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Paul Crête
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro

Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Mike Lake
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Colin Mayes
Alexa McDonough
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Robert Vincent
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

COMPTES PUBLICS**Président:** Shawn Murphy**Vice-présidents:** Brian Fitzpatrick
Jean-Yves LaforestDavid Christopherson
Mike Lake
Richard NadeauPierre Poilievre
Marcel ProulxYasmin Ratansi
David SweetJohn Williams
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Navdeep Bains
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Denis Coderre
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry DevolinSukh Dhaliwal
Ujjal Dosanjh
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald KeddyJason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Joe Preston
James RajotteScott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
Paul Szabo
Louise Thibault
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylcia-Leis
Jeff Watson
Lynne Yelich

CONDITION FÉMININE**Président:** Judy Sgro**Vice-présidents:** Irene Mathysen
Joy SmithPatricia Davidson
Johanne Deschamps
Nina GrewalHelena Guergis
Maria MinnaMaria Mourani
Anita NevilleBruce Stanton
Belinda Stronach

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Catherine Bell
Carolyn Bennett
Leon Benoit
James Bezan
Dawn Black
Steven Blaney
France Bonsant
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Chris Charlton
Olivia Chow
Irwin CotlerJean Crowder
John Cummins
Libby Davies
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Meili Faille
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Hedy Fry
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald KeddyTina Keeper
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Colin Mayes
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Peggy Nash
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel PetitPierre Poilievre
Joe Preston
Penny Priddy
James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Kevin Sorenson
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lyne Yelich

DÉFENSE NATIONALE**Président:** Rick Casson**Vice-présidents:** Claude Bachand
John CannisCarolyn Bennett
Dawn Black
Robert BouchardBlaine Calkins
Ujjal DosanjhCheryl Gallant
Laurie HawnRuss Hiebert
Joe McGuire

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Larry Bagnell
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Steven Blaney
Raymond Bonin
Sylvie Boucher
Diane Bourgeois
Garry Breitreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Ron Cannan
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Joe Comartin
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Johanne DeschampsBarry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Tina Keeper
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Mike LakeFrancine Lalonde
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Keith Martin
Colin Mayes
John McCallum
Dan McTeague
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Geoff Regan
Scott ReidLee Richardson
Gerry Ritz
Anthony Rota
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Brent St. Denis
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Robert Thibault
Myron Thompson
David Tilson
Alan Tonks
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Roger Valley
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Bob Mills

Vice-présidents: Bernard Bigras
Mario Silva

Nathan Cullen
Mark Eyking
John Godfrey

Luc Harvey
Marcel Lussier

Pablo Rodriguez
Maurice Vellacott

Mark Warawa
Jeff Watson

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Omar Alghabra
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Dennis Bevington
James Bezan
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Joe Comartin
Paul Crête
Jean Crowder
John Cummins
Patricia Davidson

Claude DeBellefeuille
Barry Devolin
Stéphane Dion
Norman Doyle
Ken Dryden
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian
Susan Kadis
Randy Kamp
Gerald Keddy
Tina Keeper

Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Christian Ouellet
Stephen Owen
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Todd Russell
Denise Savoie
Francis Scarpaleggia
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
Belinda Stronach
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Alan Tonks
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Robert Vincent
Mike Wallace
Chris Warkentin
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Brian Pallister**Vice-présidents:** Massimo Pacetti
Pierre PaquetteDiane Ablonczy
Dean Del Mastro
Rick DykstraJohn McCallum
John McKayMichael Savage
Thierry St-CyrGarth Turner
Judy Wasylcia-Leis

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Chris Charlton
David Christopherson
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Libby DaviesBarry Devolin
Ruby Dhalla
Norman Doyle
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy LauzonJack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Irene Mathysen
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Yasmin Ratansi
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Anthony RotaGary Schellenberger
Judy Sgro
Bev Shipley
Mario Silva
Joy Smith
Kevin Sorenson
Brent St. Denis
Bruce Stanton
Brian Storseth
Belinda Stronach
David Sweet
Paul Szabo
Lui Temelkovski
Robert Thibault
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président: James Rajotte

Vice-présidents: Paul Crête
Dan McTeague

André Arthur	Jean Lapierre	Bev Shipley	Dave Van Kesteren	(12)
Colin Carrie	Brian Masse	Belinda Stronach	Robert Vincent	
Susan Kadis				

Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Wajid Khan	Joe Preston
Diane Ablonczy	Patricia Davidson	Ed Komarnicki	Yasmin Ratansi
Harold Albrecht	Libby Davies	Daryl Kramp	Geoff Regan
Mike Allen	Claude DeBellefeuille	Jean-Yves Laforest	Scott Reid
Dean Allison	Dean Del Mastro	Mario Laframboise	Lee Richardson
Rob Anders	Barry Devolin	Mike Lake	Gerry Ritz
David Anderson	Stéphane Dion	Guy Lauzon	Anthony Rota
Gérard Asselin	Norman Doyle	Jack Layton	Michael Savage
Larry Bagnell	Rick Dykstra	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Dave Batters	Ken Epp	Tom Lukiwski	Andy Scott
Catherine Bell	Ed Fast	James Lunney	Bill Siksay
Don Bell	Brian Fitzpatrick	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Leon Benoit	Steven Fletcher	Fabian Manning	Joy Smith
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Dennis Bevington	Yvon Godin	Wayne Marston	Brent St. Denis
James Bezan	Peter Goldring	Pat Martin	Bruce Stanton
Steven Blaney	Gary Goodyear	Tony Martin	Brian Storseth
Ken Boshcoff	Jacques Gourde	Irene Mathysen	David Sweet
Sylvie Boucher	Nina Grewal	Colin Mayes	Robert Thibault
Garry Breitreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Myron Thompson
Gord Brown	Art Hanger	Joe McGuire	David Tilson
Patrick Brown	Richard Harris	Ted Menzies	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Luc Harvey	Rob Merrifield	Garth Turner
Paule Brunelle	Laurie Hawn	Larry Miller	Merv Tweed
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Bob Mills	Roger Valley
Ron Cannan	Jay Hill	James Moore	Peter Van Loan
Serge Cardin	Betty Hinton	Rob Moore	Maurice Vellacott
Robert Carrier	Mark Holland	Peggy Nash	Mike Wallace
Bill Casey	Rahim Jaffer	Rick Norlock	Mark Warawa
Rick Casson	Brian Jean	Deepak Obhrai	Chris Warkentin
Raymond Chan	Marlene Jennings	Massimo Pacetti	Jeff Watson
Chris Charlton	Randy Kamp	Brian Pallister	John Williams
David Christopherson	Gerald Keddy	Christian Paradis	Blair Wilson
Joe Comartin	Tina Keeper	Daniel Petit	Lynne Yelich
Jean Crowder	Jason Kenney	Pierre Poilievre	Paul Zed
Roy Cullen			

JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

Président:

Art Hanger

Vice-présidents:Derek Lee
Réal MénardLarry Bagnell
Sue Barnes
Patrick BrownJoe Comartin
Carole FreemanRob Moore
Brian MurphyDaniel Petit
Myron Thompson

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Omar Alghabra
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Raymond Chan
Irwin Cotler
John Cummins
Patricia Davidson
Libby Davies
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle

Rick Dykstra
Wayne Easter
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Michael Ignatieff
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Tina Keeper
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake

Guy Lauzon
Carole Lavallée
Jack Layton
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
John Maloney
Fabian Manning
Inky Mark
Wayne Marston
Pat Martin
Irene Mathysen
Colin Mayes
John McKay
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Anita Neville
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Stephen Owen
Brian Pallister
Christian Paradis
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Judy Sgro
Bev Shipley
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Mike Wallace
Tom Wappel
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Borys Wrzesnewskyj
Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président:**Vice-président:**

LANGUES OFFICIELLES

Président: Guy Lauzon

Vice-présidents: Yvon Godin
Pablo Rodriguez

Vivian Barbot
Sylvie Boucher
Paule Brunelle

Jean-Claude D'Amours
Luc Harvey

Pierre Lemieux
Brian Murphy

Daniel Petit
Raymond Simard

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Alex Atamanenko
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Joe Comartin
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin

Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Maka Kotto
Daryl Kramp
Mike Lake
Jack Layton
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Colin Mayes
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid

Lee Richardson
Gerry Ritz
Denise Savoie
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

LIAISON**Président:** Dean Allison**Vice-président:** Judy Sgro

Rob Anders	Art Hanger	Bob Mills	Gary Schellenberger	(25)
Leon Benoit	Gerald Keddy	Shawn Murphy	Kevin Sorenson	
Garry Breitzkreuz	Guy Lauzon	Brian Pallister	Paul Szabo	
Rick Casson	Diane Marleau	James Rajotte	Merv Tweed	
Norman Doyle	Colin Mayes	Lee Richardson	Tom Wappel	
Gary Goodyear	Rob Merrifield	Gerry Ritz		

Membres associés

Claude Bachand	Jean-Claude D'Amours	Mario Laframboise	Bernard Patry
Mauril Bélanger	Paul Dewar	Francine Lalonde	Marcel Proulx
Catherine Bell	Ken Epp	Derek Lee	Pablo Rodriguez
Don Bell	Meili Faille	Yves Lessard	Mario Silva
André Bellavance	Brian Fitzpatrick	Pat Martin	Joy Smith
Carolyn Bennett	Christiane Gagnon	Irene Mathysen	Brent St. Denis
Bernard Bigras	Yvon Godin	Bill Matthews	Paul Steckle
Raynald Blais	Michel Guimond	Dan McTeague	Peter Stoffer
John Cannis	Mark Holland	Réal Ménard	Andrew Telegdi
Serge Cardin	Nancy Karetak-Lindell	Peggy Nash	Lui Temelkovski
Joe Comartin	Maka Kotto	Massimo Pacetti	David Tilson
Paul Crête	Daryl Kramp	Pierre Paquette	Alan Tonks
Jean Crowder	Jean-Yves Laforest		

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ**Président:** Dean Allison**Vice-président:** Judy Sgro

Art Hanger	Rob Merrifield	Paul Szabo	Tom Wappel	(7)
Guy Lauzon				

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président: Diane Marleau

Vice-présidents: Daryl Kramp
Peggy Nash

Harold Albrecht
Omar Alghabra
Navdeep Bains

Raymond Bonin
James Moore

Richard Nadeau
Louise Thibault

Mike Wallace
Chris Warkentin

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Christopherson
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Paul Dewar
Norman Doyle

Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney

Ed Komarnicki
Jean-Yves Laforest
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Denise Savoie
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Paul Szabo
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

PATRIMOINE CANADIEN**Président:** Gary Schellenberger**Vice-présidents:** Mauril Bélanger
Maka KottoJim Abbott
Charlie Angus
Sylvie BoucherEd Fast
Tina KeeperLuc Malo
Francis ScarpaleggiaScott Simms
Chris Warkentin

(12)

Membres associésDiane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Alex Atamanenko
Vivian Barbot
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Jean-Claude D'Amours
Patricia DavidsonLibby Davies
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Nancy Karetak-LindellGerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Wayne Marston
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe PrestonMarcel Proulx
James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Bev Shipley
Bill Siksay
Mario Silva
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Gerald Keddy

Vice-présidents: Raynald Blais
Bill Matthews

Gérard Asselin
Gerry Byrne
John Cummins

Rodger Cuzner
Randy Kamp

James Lunney
Lawrence MacAulay

Fabian Manning
Peter Stoffer

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Catherine Bell
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Raymond Bonin
Sylvie Boucher
Garry Breitreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
Paul Crête
Jean Crowder
Nathan Cullen

Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Wayne Easter
Ken Epp
Mark Eyking
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean

Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Mike Lake
Guy Lauzon
Dominic LeBlanc
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
Dave MacKenzie
Inky Mark
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid

Lee Richardson
Gerry Ritz
Todd Russell
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Scott Simms
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Robert Vincent
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Gary Goodyear

Vice-présidents: Michel Guimond
Marcel Proulx

Yvon Godin	Tom Lukiwski	Pauline Picard	Karen Redman	(12)
Jay Hill	Stephen Owen	Joe Preston	Scott Reid	
Marlene Jennings				

Membres associés

Jim Abbott	Libby Davies	Jason Kenney	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Dean Del Mastro	Ed Komarnicki	Gerry Ritz
Harold Albrecht	Barry Devolin	Daryl Kramp	Gary Schellenberger
Mike Allen	Norman Doyle	Mike Lake	Bev Shipley
Dean Allison	Rick Dykstra	Guy Lauzon	Mario Silva
Rob Anders	Ken Epp	Pierre Lemieux	Raymond Simard
David Anderson	Ed Fast	James Lunney	Joy Smith
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Steven Fletcher	Fabian Manning	Bruce Stanton
James Bezan	Cheryl Gallant	Inky Mark	Brian Storseth
Steven Blaney	Michel Gauthier	Colin Mayes	David Sweet
Ken Boshcoff	Peter Goldring	Réal Ménard	Myron Thompson
Sylvie Boucher	Jacques Gourde	Ted Menzies	David Tilson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Rob Merrifield	Bradley Trost
Gord Brown	Monique Guay	Larry Miller	Garth Turner
Patrick Brown	Helena Guergis	Bob Mills	Merv Tweed
Rod Bruinooge	Art Hanger	James Moore	Dave Van Kesteren
Blaine Calkins	Richard Harris	Rob Moore	Peter Van Loan
Ron Cannan	Luc Harvey	Rick Norlock	Maurice Vellacott
Colin Carrie	Laurie Hawn	Deepak Obhrai	Mike Wallace
Bill Casey	Russ Hiebert	Brian Pallister	Mark Warawa
Rick Casson	Betty Hinton	Christian Paradis	Chris Warkentin
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Daniel Petit	Jeff Watson
Jean Crowder	Brian Jean	Pierre Poilievre	John Williams
John Cummins	Randy Kamp	James Rajotte	Lynne Yelich
Patricia Davidson	Gerald Keddy		

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Joe Preston

Vice-président:

Jean Crowder	Derek Lee	Pauline Picard	Scott Reid	(5)
--------------	-----------	----------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Président: Gary Goodyear

Vice-président:

Gérard Asselin	Yvon Godin	Joe Preston	Marcel Proulx	(5)
----------------	------------	-------------	---------------	-----

RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Dean Allison

Vice-présidents: Jean-Claude D'Amours
Yves Lessard

France Bonsant
Bonnie Brown
Patrick Brown

Denis Coderre
Mike Lake

Tony Martin
Geoff Regan

Brian Storseth
Lynne Yelich

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitreuz
Gord Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Raymond Chan
Chris Charlton
Olivia Chow
David Christopherson
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Patricia Davidson
Libby Davies

Dean Del Mastro
Nicole Demers
Barry Devolin
Sukh Dhaliwal
Norman Doyle
Ken Dryden
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Cheryl Gallant
John Godfrey
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Michael Ignatieff
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian

Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Tina Keeper
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Carole Lavallée
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Irene Mathysen
Colin Mayes
Alexa McDonough
Ted Menzies
Gary Merasty
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Christian Ouellet
Brian Pallister
Christian Paradis

Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Denise Savoie
Gary Schellenberger
Andy Scott
Bev Shipley
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Thierry St-Cyr
Bruce Stanton
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylcia-Leis
Jeff Watson
John Williams

RESSOURCES NATURELLES

Président: Lee Richardson

Vice-présidents: Catherine Bell
Alan Tonks

Mike Allen
Roy Cullen
Claude DeBellefeuille

Richard Harris
Christian Ouellet

Christian Paradis
Todd Russell

Lloyd St. Amand
Bradley Trost

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Alex Atamanenko
Dave Batters
Leon Benoit
Dennis Bevington
James Bezan
Bernard Bigras
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Paul Crête
Jean Crowder

Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean

Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Marcel Lussier
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Colin Mayes
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Daniel Petit

Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Robert Vincent
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

SANTÉ

Président: Rob Merrifield

Vice-présidents: Carolyn Bennett
Christiane Gagnon

Dave Batters
Brenda Chamberlain
Patricia Davidson

Nicole Demers
Ruby Dhalla

Rick Dykstra
Steven Fletcher

Tina Keeper
Penny Priddy

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitreuz
Bonnie Brown
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Chris Charlton
Nathan Cullen
John Cummins
Dean Del Mastro
Barry Devolin
Norman Doyle

Ken Dryden
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Peter Julian
Susan Kadis
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake

Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
John Maloney
Fabian Manning
Inky Mark
Keith Martin
Brian Masse
Irene Mathysen
Colin Mayes
Ted Menzies
Gary Merasty
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Lui Temelkovski
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident:

Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Janis Johnson
Jean Lapointe
Donald Oliver

Vivienne Poy
Marilyn Trenholme Counsell

Mike Allen
Gérard Asselin
Colleen Beaumier
Blaine Calkins
Joe Comuzzi
Cheryl Gallant

Peter Goldring
Gurbax Malhi
Fabian Manning
Jim Peterson
Louis Plamondon
Denise Savoie

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Vivian Barbot
Dave Batters
Carolyn Bennett
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Ron Cannan
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
John Cummins
Patricia Davidson
Dean Del Mastro
Barry Devolin

Paul Dewar
Norman Doyle
Rick Dykstra
Ken Epp
Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Maka Kotto
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Lawrence MacAulay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Colin Mayes
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Garth Turner
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: John Eyton
Paul Szabo

Vice-coprésidents: Paul Dewar
Ken Epp

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron
John Bryden
Pierre De Bané
Mac Harb

Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin
Gerry St. Germain

Robert Bouchard
Ron Cannan
Dean Del Mastro
Monique Guay
Derek Lee

John Maloney
Rick Norlock
Garth Turner
Tom Wappel

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Blaine Calkins
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
John Cummins
Patricia Davidson
Barry Devolin
Norman Doyle
Rick Dykstra

Ed Fast
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jacques Gourde
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Richard Harris
Luc Harvey
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Mike Lake

Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Fabian Manning
Inky Mark
Pat Martin
Colin Mayes
Réal Ménard
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Christian Paradis
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid

Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Judy Sgro
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Myron Thompson
David Tilson
Bradley Trost
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

Comité des présidents des comités législatifs

Le Vice-président et président des comités pléniers

L'HON. BILL BLAIKIE

Le vice-président des comités pléniers

M. ROYAL GALIPEAU

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

MME DAWN BLACK

M. BILL CASEY

M. JOHN CUMMINS

M. KEN EPP

M. RAHIM JAFFER

L'HON. DIANE MARLEAU

M. DAVID MCGUINITY

M. BERNARD PATRY

M. MARCEL PROULX

M. DAVID TILSON

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
L'hon. David Emerson	ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Greg Thompson	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Monte Solberg	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Chuck Strahl	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Gary Lunn	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Peter MacKay	ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Loyola Hearn	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Stockwell Day	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Carol Skelton	ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. Vic Toews	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Rona Ambrose	ministre de l'Environnement
L'hon. Michael Chong	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports
L'hon. Diane Finley	ministre des Ressources humaines et du Développement social
L'hon. Gordon O'Connor	ministre de la Défense nationale
L'hon. Bev Oda	ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine
L'hon. Jim Prentice	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. John Baird	président du Conseil du Trésor
L'hon. Maxime Bernier	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Tony Clement	ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles
L'hon. Michael Fortier	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

SÉCRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Mme Sylvie Boucher	du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles
M. Jason Kenney	du premier ministre
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
Mme Helena Guergis	du ministre du Commerce international
Mme Betty Hinton	du ministre des Anciens Combattants
M. Ed Komarnicki	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. David Anderson	(chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Jacques Gourde	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Christian Paradis	du ministre des Ressources naturelles
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Peter Van Loan	du ministre des Affaires étrangères
M. Randy Kamp	du ministre des Pêches et des Océans
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Rob Moore	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Mark Warawa	de la ministre de l'Environnement
Mme Lynne Yelich	de la ministre des Ressources humaines et du Développement social
M. Russ Hiebert	du ministre de la Défense nationale
M. Jim Abbott	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Rod Bruinooge	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
M. Pierre Poilievre	du président du Conseil du Trésor
M. Colin Carrie	du ministre de l'Industrie
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
M. Steven Fletcher	du ministre de la Santé
Mme Diane Ablonczy	du ministre des Finances
M. Ted Menzies	de la ministre de la Coopération internationale
M. James Moore	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 6 octobre 2006

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre	
Projet de loi C-24. Deuxième lecture.....	3747
M. Angus.....	3747
M. Tonks.....	3748
M. Dewar.....	3749
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3749
M. Tonks.....	3751
Mme Black.....	3751
M. Paquette.....	3752
M. Lussier.....	3753
M. Comartin.....	3754

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le prix du leadership communautaire du programme Growing Alberta	
M. Sorenson.....	3754
La Bulgarie	
M. Boshcoff.....	3754
Le Festival de peinture de la ville de Mascouche	
M. Gaudet.....	3755
La course à la direction du Parti libéral	
M. Angus.....	3755
La campagne SightFirst	
M. Bezan.....	3755
Le Nouveau-Brunswick	
M. Hubbard.....	3755
Fidji	
M. Obhrai.....	3756
Ariane Santerre	
M. Lussier.....	3756
La médaille pour les soldats blessés au combat	
M. Watson.....	3756
Robert Bourassa	
M. Rodriguez.....	3756
Les affaires autochtones	
Mme Grewal.....	3756
L'Afghanistan	
Mme Black.....	3757
L'éducation postsecondaire	
Mme Keeper.....	3757
La condition féminine	
Mme Mourani.....	3757
L'alphabétisation	
M. Wilfert.....	3757
L'Afghanistan	
M. Menzies.....	3758

QUESTIONS ORALES

Les programmes gouvernementaux	
M. Goodale.....	3758
M. Kenney.....	3758
Les nominations faites par le gouvernement	
M. Goodale.....	3758
M. Kenney.....	3758
M. Goodale.....	3758
M. Kenney.....	3758
L'environnement	
M. Rodriguez.....	3758
M. Hearn.....	3759
M. Rodriguez.....	3759
M. Hearn.....	3759
La Gendarmerie royale du Canada	
Mme Guay.....	3759
M. Kenney.....	3759
Mme Guay.....	3759
M. Kenney.....	3759
Mme Faille.....	3759
M. MacKenzie.....	3759
Mme Faille.....	3759
M. MacKenzie.....	3759
La qualité de l'eau	
M. Layton.....	3759
M. Kenney.....	3760
M. Layton.....	3760
M. Kenney.....	3760
L'environnement	
M. Godfrey.....	3760
M. Hearn.....	3760
M. Godfrey.....	3760
M. Hearn.....	3760
M. Silva.....	3760
M. Hearn.....	3760
M. Silva.....	3761
M. Hearn.....	3761
Les transports	
Mme DeBellefeuille.....	3761
M. Cannon.....	3761
Mme DeBellefeuille.....	3761
M. Cannon.....	3761
L'agriculture	
M. Bellavance.....	3761
M. Gourde.....	3761
M. Bellavance.....	3761
M. Gourde.....	3761
L'environnement	
M. Scarpaleggia.....	3762
M. Hearn.....	3762
M. Scarpaleggia.....	3762
M. Hearn.....	3762
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3762

M. Hearn	3762
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	3762
M. Hearn	3762
L'agriculture	
M. Harvey	3762
M. Gourde	3762
La défense nationale	
M. Angus	3763
M. O'Connor	3763
M. Angus	3763
M. O'Connor	3763
Les infrastructures	
M. McGuinty	3763
M. Baird	3763
M. McGuinty	3763
M. Baird	3763
L'industrie forestière	
M. Proulx	3763
M. MacKay	3764
M. Proulx	3764
M. Carrie	3764
Les travailleurs âgés	
Mme Bonsant	3764
Mme Finley	3764
Mme Bonsant	3764
Mme Finley	3764
L'alphabétisation	
M. Russell	3764
Mme Finley	3764
Le revenu national	
M. Albrecht	3765
Mme Skelton	3765
La Commission canadienne du blé	
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3765
M. Anderson	3765
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3765
M. Anderson	3765
La condition féminine	
Mme Jennings	3765
Mme Oda	3765
Mme Smith	3765
Mme Oda	3766
L'industrie de l'automobile	
M. Comartin	3766
M. Carrie	3766
La condition féminine	
Mme Jennings	3766
Mme Oda	3766
Recours au Règlement	
Les propos tenus pendant la période des questions	
M. Baird	3766
M. Goodale	3767

AFFAIRES COURANTES

La Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3767
Le Code criminel	
M. Toews	3767
Projet de loi C-26. Présentation et première lecture	3767
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3767
Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Goodyear	3767
Motion d'adoption	3768
Adoption de la motion	3768
Pétitions	
L'âge du consentement	
Mme Davidson	3768
M. Sorenson	3768
Le Falun Gong	
M. Sorenson	3768
Le mariage	
M. Watson	3768
Les pédophiles	
M. Komarnicki	3768
La Loi sur la protection des renseignements personnels	
M. Norlock	3768
L'âge du consentement	
M. Norlock	3768
Le transport ferroviaire	
M. Menzies	3768
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Lukiwski	3768
Recours au Règlement	
La Loi sur la citoyenneté — Le projet de loi C-14	
M. Komarnicki	3769
M. Comartin	3769
Mme Faille	3770

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre	
Projet de loi C-24. Deuxième lecture	3770
M. Comartin	3770
M. Angus	3771
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3771
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3772
M. Nicholson	3773
M. Angus	3774
M. Dewar	3774
M. Chong	3775
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3776
Report du vote	3776

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>